

N° 446 - Jeudi 13 Mai 1937 - 1 fr. 50

# DETECTIVE



## LONDRES MYSTÈRES

L'ÉPURATION DE LA CAPITALE ANGLAISE  
A LA VEILLE DU COURONNEMENT.

Lire, pages 8 et 9, les révélations de JÉRÔME MAYNARD



# EGENDER

jamais d'envelopper les filles au cœur complaisant, Thérèse Buttafoghi. Thérèse Buttafoghi n'est pas venue accuser à la barre Egender d'avoir « étranglé la vieille ». Elle n'est pas venue rapporter les sinistres confidences que lui aurait faites Egender, un matin en se rasant :

— J'ai transporté le corps dans une malle, chez ma mère. Je l'ai enterré dans le jardin, sous le figuier.

Le procureur n'a point paru ému de cette absence.

— Nous n'avons réussi qu'à joindre sa mère en Corse, a-t-il expliqué.

La défense a élevé une protestation de principe et, tant il est vrai que ce procès devait se dérouler sans éclat, se dérouler comme une affaire correctionnelle où l'on juge quelque braconnier, il ne fut plus question de Thérèse Buttafoghi sans laquelle, pourtant, il n'y eût point eu de cas Egender. Personnage pittoresque qui échappait à la chronique, il y a autour de Thérèse Buttafoghi, le halo des existences perdues, des nuits fardées. Témoin de premier plan, elle tombait dans l'oubliette sans que personne s'en étonnât. Et c'est sans doute là le départ du mystère, du vrai mystère, celui qui subsiste et que les vingt ans de baigne d'Egender ne suffiront point à expliquer.



Ce n'est, en effet, un secret pour personne que les jurés sont entrés fort troublés dans leur salle de délibération et que c'est à une seule voix de majorité qu'Egender fut reconnu coupable du meurtre de Mme Arbel. Cote mal taillée comme dans toutes ces histoires où la preuve formelle de la culpabilité

*Cynique, Egender répond avec arrogance aux questions du président De Comte, tandis que la mère de l'accusé pleure silencieusement.*

la maison et qui entendait encaisser les rentes et les loyers.

Quant à la disparition de la demi-mondaine des baccaras, ce n'est pas lui qui pourrait l'expliquer. Mme Arbel est partie le 1<sup>er</sup> octobre pour Lyon, voyage qu'elle avait, en effet, projeté, des témoins sont venus le déclarer. Il n'en sait pas davantage. Volontiers toutefois, il fait part de ses hypothèses. Il a eu plus d'un an pour réfléchir.

Aussi, faut-il l'avoir entendu crier au président de Comte qui, avec la silhouette de feu Rigadin, est un homme aussi patient que prudent :

— Si j'avais fait le coup, ce n'est pas chez ma mère que j'aurais été enterrer le cadavre. Je la respecte trop pour ça.

Et il ajoute :

— Pendant que je suis en prison, c'est facile d'aller enfouir des draps dans le jardin de Viviers. Buttafoghi ne me portait pas dans son cœur. Elle m'avait écrit : « Je suis Corse. Je me vengerai. » Demandez-lui donc pourquoi on a cambriolé chez Mme Arbel après mon arrestation. Demandez-lui ce qu'on est venu chercher et ce qu'on a emporté.



C'est sur ce ton que s'est déroulé l'interrogatoire, Egender acceptant d'être traité de mauvais garçon, mais s'indignant à l'idée qu'on lui prête une figure d'assassin.

— Maman, je te jure que je n'ai pas tué Mme Arbel, pleure-t-il devant sa vieille mère qui est venue s'asseoir, accablée, devant la barre des témoins.

Cambriolage, prostitution, escroquerie, voilà pour Egender des bagatelles, des moyens réguliers de se débrouiller.

17057  
NICE  
(De notre correspondant particulier.)

**P**rocès décevant. Procès prévu. Cette affaire Arbel-Egender, cette affaire du crime sans cadavre, proposée comme une des plus étonnantes de l'année criminelle, a donné lieu, devant un parterre d'envoyés spéciaux renforcés de romanciers, à des débats dont nous avons prévu, pour notre part, la platitude. Le tour fait de l'accusation, écrivions-nous il y a trois semaines, devant un ministère solidement installé qui se heurtera à un accusé cynique et désinvolte, une défense qui demandera : « Montrez-moi le cadavre », il serait étrangement téméraire de croire que deux jours de débats plus ou moins cohérents apporteront une lumière décisive et que les jurés, leur verdict rendu, partiront en sachant où, quand, comment fut étranglée Mme Arbel, si elle a été étranglée, où, quand, comment le corps fut dépecé, s'il a été dépecé.

Gonflée, soufflée, la cause, à la manière des peaux de chagrin, s'est-elle rétrécie au point d'apparaître sous ses véritables dimensions ? Ou n'a-t-elle point, au contraire, dépassé à la fois les acteurs du drame et ceux qui étaient chargés d'en faire matière juridique ? Entre un dossier admirablement constitué : « Je n'en ai jamais rencontré de plus scrupuleux dans toute ma carrière », a dit le procureur général, et des débats où interviennent les réflexes de l'accusé, les répliques à l'emporte-pièce des avocats, les exclamations d'un public qui vient là comme au spectacle, il y a tous les remous de la vie. La logique, la belle logique des théorèmes, des démonstrations noir sur blanc, fait place à des discussions confuses, à des dialogues déconcertants, à des renversements de situation, à des surprises d'audience qui troublent

## SAUVE SA TÊTE

parfois la sérénité des convictions les plus solidement installées.



A la vérité, de part et d'autre, on manqua de curiosité. Les deux vedettes du procès, la disparue et l'accusée, n'ont réussi humainement à n'intéresser personne. Mme Arbel, tout au long de ces deux jours, est restée un cadavre, une sorte de pièce de musée d'anatomie. Pas un seul instant on n'a eu l'impression qu'elle avait vécu, qu'elle avait été mêlée sous les traits classiques de la dame aux gigolos, à cette comédie quotidienne de l'argent, du jeu, de l'amour, de l'ambition dont nous sommes les figurants. On a discuté longuement pour savoir si le bulletin de bascule de 67 kilos se trouvant dans ses propres papiers lui appartenait. On nous l'a représentée recroquevillée dans la malle, les reins cassés, dépecée, roulant, tronc et membres séparés, dans un fleuve ; mais personne n'est venu nous parler de sa voix, de la couleur de ses yeux, de ses caprices, de son cœur, de sa jeunesse oubliée. En vérité, c'est une victime à laquelle on a négligé de donner une âme.

Quant à Egender, qui examinait curieusement la salle un peu à la façon d'un acteur comptant les spectateurs derrière les trous du rideau, il nous est apparu, avec sa figure ronde, ses yeux de grenouille d'un bleu trop pâle, son élégance de marchand de bretelles, tel qu'il ne pouvait qu'être : un blagueur cynique, un faux personnage du milieu habillé chez le tailleur de confection.

On attendait, avec cette curiosité qui ne manque

n'est pas apportée ; les circonstances aggravantes et la préméditation furent écartées sous le signe des circonstances atténuantes. C'est, en effet, une des caractéristiques de ce procès où le procureur requit avec plus de bonhomie que de sévérité la peine de mort, où le président laissa partir la sage-femme Ricard, sans avoir dégagé de cette déposition ce qu'on pouvait en attendre, c'est une des caractéristiques de ce procès qu'il se terminât dans un malaise.

Pourquoi ? Que manquait-il à ce que les magistrats appellent dans leur langage de facilité « la manifestation de la vérité ? » Entré dans le box des accusés, le menton haut, le sourire aux lèvres, Egender n'a jamais cessé de protester de son innocence. Et il faut bien dire que sa défense intelligente, incisive, son adresse dans la répartie, marquèrent de nombreux points. Pour lui, il y a peut-être une affaire Arbel, mais il n'y a pas d'affaire Egender. Tel il fut à l'instruction, lorsqu'il entra en escarpins vernis dans le bureau de M. Vachier, demandant si l'on avait retrouvé Renée, tel il fut à l'audience avec le bénéfice d'un dynamisme qui manquait à tous les autres acteurs du procès.

La malle. Il l'a achetée, le 30 septembre, mais Mme Arbel l'emporta avec elle à Lyon où elle partit le 1<sup>er</sup> octobre. Les bijoux engagés, les fourrures vendues. Une combinaison pour qu'il puisse « tenir » pendant l'absence de sa maîtresse. Les faux à la poste, les lettres au notaire, au Crédit Lyonnais, à l'amant parisien de la disparue, le vol de divers titres, sans aucune valeur d'ailleurs. Initiatives d'un garçon qu'on avait mis au courant des affaires de

— Alors, lance-t-il, à quoi bon tordre le cou d'une femme pour laver quelques bijoux, escamoter quelques fourrures !

C'est là, évidemment, une autre façon d'envisager le problème. La piste Egender, n'ont pas manqué de faire remarquer les avocats M<sup>rs</sup> Pasqualini et M<sup>r</sup> de Lamorthe-Félines, n'est-elle point coupée par les allées et venues de singuliers personnages, souteneurs avoués de Buttafoghi ayant frappé d'amende l'amant de la belle Renée ?

De là à conclure qu'Egender une fois arrêté, tout fut mis en œuvre pour le perdre, pour apporter à l'accusation les matériaux qui lui manquaient, il n'y a qu'un pas et à la lumière de la Cour d'assises où tout apparaît en gros traits, l'absurde même peut paraître vraisemblable.

L'accusation répondait à Egender :

— Cette malle tragique, Mme Ricard et Mlle Traversini (Mlle Traversini qui avait tout oublié lorsqu'elle vint à la barre, chapeauté ainsi qu'une élégante d'Auteuil), vous l'ont vue descendre. Nous la suivons jusqu'à Viviers, grâce au chauffeur Coq. Vous allez l'entendre, le chauffeur de taxi Coq. — Eh bien ! nous l'avons entendu, et c'est précisément un rude coup de boutoir que le bonhomme, bien malgré lui, a porté à l'échafaudage de l'accusation et c'est à partir de ce moment que les jurés et pas mal d'autres, comme dit Montaigne « ont été pris de tremblements ». Coq, on s'en souvient, affirme que le 1<sup>er</sup> octobre, il a chargé à



la consigne d'Avignon une malle pesant environ 80 kilos, et qu'il a conduit Egender et le colis à Viviers. Les dépositions de Coq chez le juge d'instruction ont toujours fourmillé de contradictions. Il n'était pas sûr de la date, il varia sur l'itinéraire du voyage et les conditions dans lesquelles il fut appelé à charger la malle. Le plus étrange, cependant, c'est que ce chauffeur qui paraît sorti d'une revue de Rip, après avoir déclaré qu'il avait bu au café avec Egender, que celui-ci avait fait tout le voyage assis à ses côtés, n'a pas reconnu son client. Il avait un chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles.

Et Mme Egender jure :

— Mon fils n'avait pas de chapeau. Il est arrivé chez moi sans bagages.

On eût pu confronter Coq et Mme Egender. On n'y a pas pensé et l'on a aussitôt enchaîné avec les plaidoiries.



Un autre personnage qui traverse le drame et qui, lui aussi est resté une silhouette, un figurant à la porte de la Cour d'assises, cependant que son nom revient comme un leitmotiv inquiétant au cours des débats, c'est Carrier. Carrier est mort. Il s'est suicidé, il y a quelques mois. On l'a trouvé, un matin, le tuyau d'un fourneau à gaz dans la bouche. C'est pourquoi le procureur général s'est écrié :

— Laissons dormir les morts en paix !

Ce n'est peut-être pas là un argument de justice bien qu'on en comprenne toute la portée humaine. C'est Carrier, restaurateur et propriétaire des meubles dont Mme Arbel s'empara de haute lutte qui jouait auprès de celle-ci les Boubouroche de tragédie. Des discussions violentes éclataient entre ces deux amants d'occasion, car Mme Arbel savait concilier l'utile et l'agréable.

— C'est bien, madame ! criait Carrier sur le palier. Je m'en vais. Vous êtes chez vous, je le sais. J'ai eu la bêtise de vous vendre l'appartement, mais ma femme saura tout. Je n'ai jamais couché toute une nuit avec vous, moi !

Et la voix cinglante de Mme Arbel répondait :

— Vous avez fait pire, Monsieur.

Cependant qu'à l'étage au-dessous, une Italienne s'exclamait :

— Avec Carrier qui sent la casserola, qu'elle salopa, cette Mme Arbel !

Le lendemain matin, le restaurateur allait faire amende honorable. Il trouvait Mme Arbel poudrée, son chapeau sur la tête, vidant son seau hygiénique, en tenue de parade. Comme elle l'envoyait promener, il lui écrivait d'interminables lettres de collégien qu'il glissait sous sa porte. Il composait pour elle des poèmes au milieu des ratas. Et la belle Renée, ayant retrouvé, croyait-elle, son printemps perdu de 1900, housculait les gens pour annoncer dans l'escalier :

— J'attends que la poire soit mûre pour la cueillir.

Deux voisines de Mme Arbel; Mme Ricard et Mlle Traversini ont vu enlever la malle. M. Coq, le chauffeur de taxi d'Avignon, accuse pourtant Egender.

Carrier m'épousera si je le veux. Je suis une femme adorée.

Vers la fin septembre, quelqu'un frappa à la porte de Mme Arbel et Egender vint lui ouvrir : c'était Carrier.

On n'a rien dit de tout cela à la Cour d'assises. On n'a pas voulu, on a négligé, on a oublié. Sur une question de M<sup>e</sup> Pasqualini, l'excellent commissaire Boupat, interrogé sur les mœurs de Mme Arbel et de Carrier dont il avait saisi une abondante correspondance, a été pudiquement gêné.

— Bien sûr, avoua-t-il, Mme Arbel et M. Carrier avaient une façon un peu spéciale de s'amuser.

On a ri. On a sorti d'une enveloppe une corde à nœuds. Le président a échangé un clin d'œil complice et averti avec le procureur, avant de murmurer :

— Je suis bien content d'avoir vu cette corde.

Et M<sup>e</sup> Pasqualini ne parla plus de flagellation.

L'histoire d'Egender s'arrête là. Le voilà au bain pour vingt ans. Il a murmuré après la lecture du jugement :

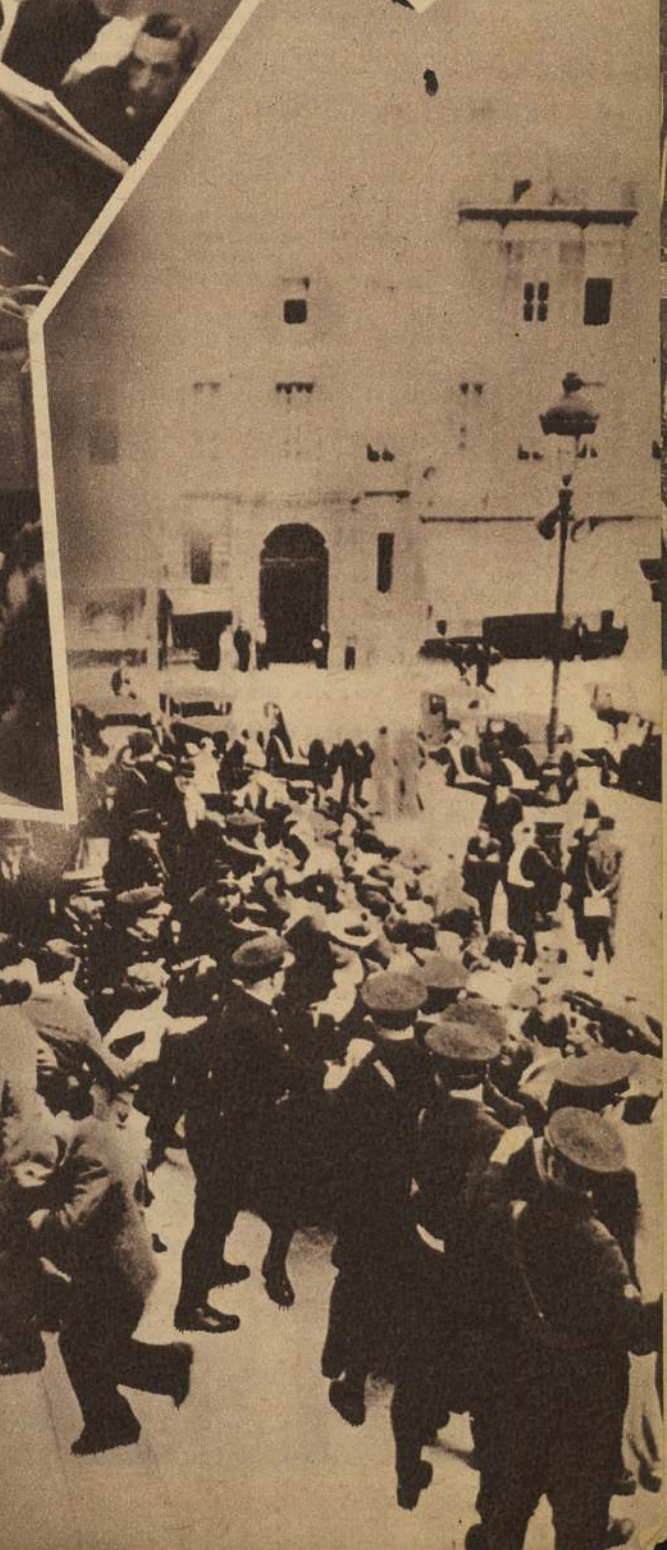
— C'est un peu fort de café.

Mme Egender et sa fille paralytique sont rentrées à Viviers. Elles ne mangent pas tous les jours.

Pierre ROCHER.

Egender a un sosie... et c'est un gardel  
Deux témoins du  
procès : M. Kaiser  
qui vendit la malle  
suspecte, et la concierge  
de l'avenue  
Félix-Faure, à Nice.

J. Lorenti, le  
chauffeur de  
taxi qui chargea  
la malle  
ne reconnaît  
pas Egender.





En achevant ici le récit très objectif de l'affaire Troppmann, notre collaborateur met en valeur le côté qui en reste mystérieux. La légende fait de Troppmann l'assassin-type, le monstre criminel. Mais, on le verra, bien des points demeurèrent obscurs dans une instruction menée — par ordre, semble-t-il — hâtivement : quatre mois séparent l'expiation de la découverte des crimes ! La perspicacité de M. Claude elle-même n'a pu faire éclater toute la vérité. Il inclinait vers des complicités trouvées dans les milieux de l'espionnage allemand que Troppmann hantait, en Alsace même.

II (1)

Le transfert de Troppmann eut lieu dans la journée même. Déjà le télégraphe avait annoncé partout le succès de M. Claude. A la gare du Havre les gens s'étaient massés. On eut du mal à arracher le prisonnier aux fureurs de la foule. Enfin l'on put gagner les compartiments de première classe avait été retenu. On fit monter le misérable. M. Claude s'assit à ses côtés, des gendarmes s'installèrent sur la banquette en face.

L'homme s'était acagnardé dans un coin. Il tenait à la main un madras à carreaux rouges où il s'enfouissait souvent le visage pour se soustraire aux curiosités de la foule. Bien qu'on fût en pleine nuit, à chaque station des gens sur les quais hurlaient à la mort. A Rouen de véritables scènes de désordre se produisirent. Le prisonnier ne disait pas un mot. Parfois de grands frissons le parcouraient ou des soubresauts saccadés le secouaient. Il était très pâle et il s'était évanoui en quittant la prison. M. Claude s'était d'abord étonné qu'un être aux apparences si débiles eût pu commettre une telle série d'assassinats. Mais il avait vu les mains de l'homme, des mains terribles d'étrangleur.

A Paris toutes les précautions avaient été prises. Une foule immense attendait devant la gare Saint-Lazare. On fit passer le prisonnier par une porte dérobée où deux fiacres réquisitionnés par la Sûreté stationnaient et l'on partit, stores baissés, au grand trot. Et l'on arriva à la Morgue.

Le juge d'instruction y attendait M. Claude et son prisonnier, lequel ignorait complètement l'endroit où il se trouvait. Tout de suite, on l'amena devant les cadavres qui reposaient nus, côte à côte, sur une table de l'amphithéâtre. Le spectacle était hideux. Mme Kinck avait la tête à moitié détachée du tronc.

Un frisson d'horreur court parmi les magistrats. Seul le meurtrier ne tressaillit pas. Très pâle, son maigre visage, aux oreilles trop grandes impassible, il regardait les victimes une à une.

— Reconnaissez-vous les personnes dont les cadavres sont ici exposés ? demanda le juge d'instruction.

Il avança de quelques pas encore, comme s'il voulait regarder de plus près, et, la voix parfaitement calme, il répondit :

— Oui, messieurs.

Il leva ses mains chargées de menottes et désigna de l'index :

— Ça, c'est Mme Kinck ; ça, c'est Emile ; ça, c'est Henri ; ça, c'est Alfred ; ça, c'est Achille ; ça, c'est la petite Marie...

Les magistrats se regardaient avec stupeur. Ce cynisme les accablait. Quant à M. Claude, à l'échec de sa mise en scène, il mesurait déjà à quel point son prisonnier serait un prévenu difficile. L'homme ajouta :

— Je ne suis pas Jean Kinck. Je m'appelle Troppmann. C'est Jean Kinck, le père, et le fils aîné Gustave qui sont les coupables. Je n'ai pas tué. Je n'ai pas frappé. Je n'ai fait que tenir pendant que les autres frappaient.

Il s'était fait un pesant silence.

— Il y avait aussi..., ajouta Troppmann, et il s'arrêta.

— Qui y avait-il encore ?

Il secoua la tête :

— Non... Rien.

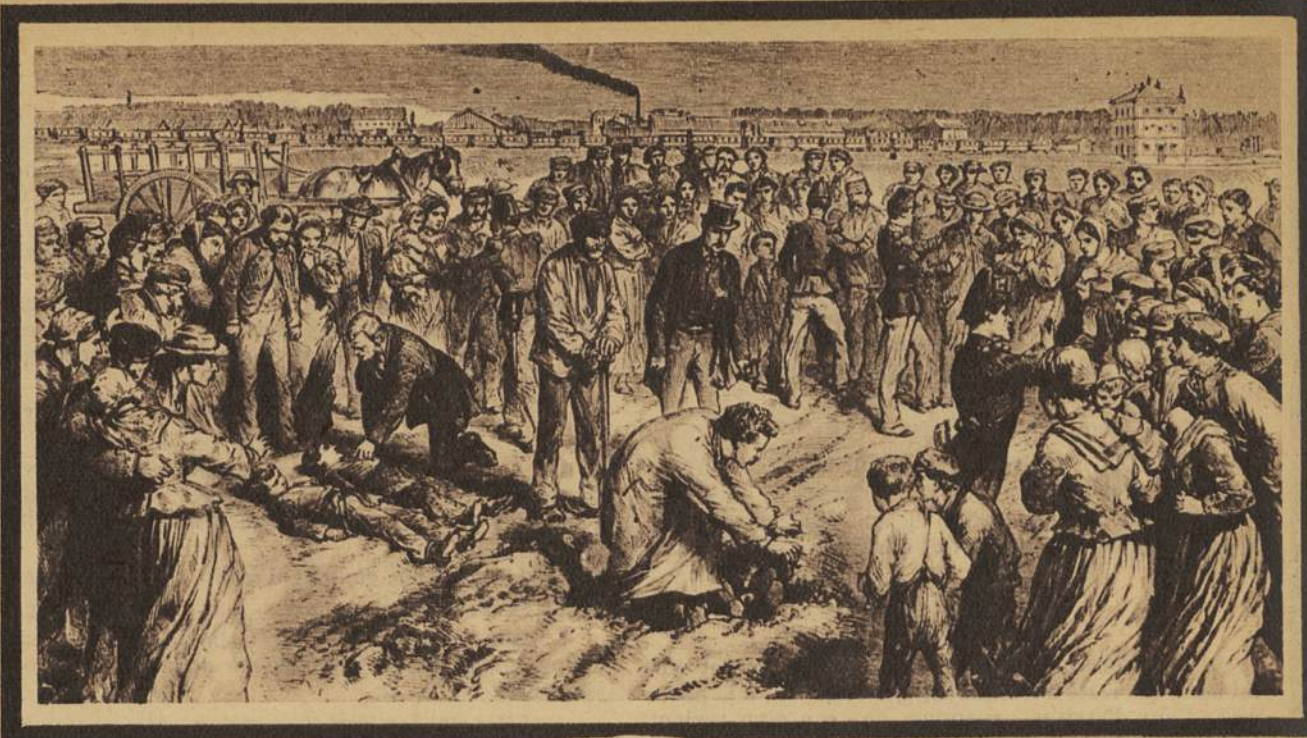
— Alors, vous avez des complices ?

— Peut-être...

Il eut un mouvement d'épaules accablé :

(1) Voir DÉTECTIVE, n° 445.

Le corps de Jean Kinck, le père de la famille assassinée, fut découvert en Alsace, près du château de Herrenfuch



# L'affaire TROPPMANN

— Qu'importe ! Vous ne les retrouverez pas. C'est assez de moi !...

## L'instruction

L'homme n'avait pas menti quand il prétendait s'appeler Troppmann. Des témoins l'identifièrent. Il s'agissait d'un Alsacien de très honorable famille qui, étant venu à Roubaix installer une machine vendue par son père, s'était lié avec Jean Kinck et les siens. Peu de temps avant le crime, à la fin du mois d'août, Jean Kinck venait lui-même à Paris. De Paris, au nom de Jean Kinck, qui s'était, disait-il, blessé à la main, Troppmann avait écrit à Mme Kinck de venir rejoindre son mari avec ses enfants. Certains faits, comme le voyage en Alsace établis, le récit du crime n'en demeurait pas moins invraisemblable.

Suivant ce récit, à Pantin, Troppmann avait d'abord fait descendre la mère et deux enfants et les avait conduits, sans se douter de la scène qui se préparait, jusqu'au point où les attendaient Jean et Gustave Kinck. Jean s'était aussitôt précipité sur sa femme et l'avait assailli à coups de couteau. Une lutte s'était engagée. La femme avait pu désarmer son mari et avait cherché à s'enfuir.

Pendant ce temps, Gustave avait étranglé sa sœur et son frère. Jean, le père, les avait achevés à coups de pioche. Le père avait alors enjoint à Troppmann d'aller chercher les trois autres enfants. Il avait obéi passivement et s'était tenu à l'écart, tandis que Jean et Gustave frappaient leurs dernières victimes. Quant aux titres de propriété qui avaient été trouvés sur lui, c'est Jean qui les lui avait remis en lui donnant rendez-vous au Havre, tous trois, Jean, Gustave et lui, ayant résolu de partir pour l'Amérique...

L'imposture était flagrante. Le crime ne s'expliquait pas. Contrairement aux allégations de Troppmann, Jean Kinck et sa femme étaient, en effet, très unis. Cependant, une gêne persistait dans les esprits. Tant que l'on ignorait ce qu'étaient devenus Jean et Gustave Kinck, un doute demeurait permis. A Paris, les passions étaient déchaînées. Déjà, des polémiques s'engageaient. On prenait violemment parti. M. Claude avait triomphé trop tôt.

Encore une fois, le hasard fit bien les choses. Le 26 septembre, dans un champ voisin de celui de Langlois, un garçon boucher nommé Mustapha découvrait une autre fosse, plus ancienne que celle de la famille Kinck, et il déterrait un nouveau cadavre. La victime, qui avait dû lutter avec l'assassin, tenait encore à la main une poignée de cheveux semblables à ceux de Troppmann. Elle avait été frappée à coups de hache et à coups de couteau. Quand on eut débarrassé le visage du sang et de la terre qui le souillaient, les magistrats identifièrent Gustave Kinck, le fils aîné de la malheureuse femme assassinée.

Cette fois, Paris ne connut plus de frein. Ce fut la ruée vers le champ de Langlois, qu'on appelait le champ des cadavres. La peur et les instincts les plus vils aiguillèrent la curiosité. Pantin vit des scènes scandaleuses. Troppmann devint le type du monstre, de l'assassin légendaire. Il ne s'agissait plus avec lui d'un vulgaire complice, mais bien de l'auteur principal, peut-être unique, de l'inimaginable tuerie...

Troppmann, de nouveau conduit à la Morgue par les soins de M. Claude, fut mis par surprise en présence du cadavre.

— Le malheureux ! fit-il simplement, un peu pâle. Quoi ? Lui aussi ?

Et comme le juge, se refusant à être dupe, l'accusait formellement d'être l'auteur de ce nouvel assassinat :

— Je voudrais être à sa place, dit-il en désignant le corps.

M. Claude était maintenant persuadé que Jean Kinck, le père de famille, avait été, lui aussi, assassiné ; mais, alors que les magistrats instructeurs considéraient Troppmann comme le seul coupable, le chef de la Sûreté ne manquait pas d'être troublé par certaines coïncidences. Alors, il se souvint du voyage que l'accusé avait fait à la fin du mois d'août en Alsace, et il résolut d'opérer de ce côté. Il y envoya son secrétaire, qui, en différentes

circonstances, avait déjà fait ses preuves, et qui ne tarda pas à découvrir la bonne piste.

M. Claude avait trouvé dans la correspondance saisie sur Troppmann une lettre où Jean Kinck parlait d'un prochain séjour dans la commune de Wattwiller. Les recherches furent dirigées de ce côté. Les habitants de l'endroit, habilement questionnés, donnèrent des précisions intéressantes. On avait vu Jean Kinck et Troppmann se diriger ensemble vers les murs du château de Herrenfuch. Des fouilles furent entreprises et l'on découvrit le corps du malheureux chef de famille. Au sinistre tableau, nulle victime ne manquait plus.

Cette fois, Troppmann ne pouvait plus nier. Il n'y songea plus. Mais, en même temps qu'il avouait ses mensonges, il se défendait énergiquement d'avoir agi seul.

— Cherchez mes complices, s'obstinait-il à dire. Ce n'est pas à moi de vous les nommer.

Un fait assez troublant allait, par ailleurs, être découvert. Le corps de Jean Kinck avait été ramené à Paris aux fins d'autopsie. Il fut établi que le malheureux n'avait pas été tué à coup de hache et de couteau ou étranglé comme les autres membres de sa famille, mais qu'il avait été empoisonné avec de l'acide prussique. Interrogé sur la façon dont il s'était procuré le poison, Troppmann répondit qu'il l'avait fabriqué lui-même.

M. Claude réfléchissait. Certaines défenses, certaines instructions venues d'en haut, comme on dit, et respectueusement observées par le Parquet lui paraissaient pour le moins étranges. En Alsace, il avait été forcé par ordre de ne pas mener son enquête aussi loin qu'il l'aurait voulu. Des soupçons confiés par lui aux magistrats n'avaient pas été retenus, et c'est tout juste si on ne l'avait pas renvoyé cavalièrement à ses affaires.

Le mobile du crime, le vol, dont se contentait l'instruction, ne lui paraissait pas suffire à expliquer l'abominable boucherie. La cupidité peut-elle entraîner un homme à anéantir une famille entière ? Et un voleur même assassin ne reculera-t-il pas devant des conditions si peu favorables à un crime ? Comment expliquer, en outre, la procuration parfaitement en règle que Jean Kinck lui avait donné sur tous ses biens ? L'accusé prétendait que Kinck et lui étaient allés en Alsace pour fabriquer de la fausse monnaie et que son complice, ayant décidé d'aller s'établir avec les siens en Amérique, lui avait donné cette procuration pour liquider en son nom la situation. Là encore, Troppmann avait manifestement menti, mais ce mensonge ne rendait la situation que plus troublante.

D'autres circonstances n'étaient pas moins déconcertantes. La tenancière de la brasserie où Troppmann avait été aperçu avec un autre individu n'avait pu faire sa déposition en toute liberté. On lui avait fait comprendre qu'elle eût à se taire. De vrai, elle était assaillie de lettres anonymes où on la menaçait de mort si elle révélait quoi que ce fût sur les complices de Troppmann.

Bref, l'instruction n'apportait pas toutes les clartés nécessaires et, qui plus est, elle ne s'appliquait pas à les chercher. L'attitude de Troppmann, il est vrai, n'aidait pas à dissiper les obscurités de l'enquête. Puisqu'il prétendait avoir des complices, pourquoi n'en disait-il pas les noms ?

— Qu'on me transfère en Alsace, disait-il. Je montrerai l'endroit où j'ai enterré un portefeuille. Ce portefeuille contient des documents où vous trouverez toutes les explications que vous cherchez.

Mais le Parquet, redoutant quelque supercherie ou peut-être quelque plan d'évasion, se refusait à ce transfert.

Quoi qu'il en soit, une équivoque demeurait. M. Claude était disposé à croire Troppmann quand il prétendait n'avoir pas agi seul, mais il se refusait à admettre ses explications. Quel mystère y avait-il au fond de cette affaire ? Pourquoi l'accusé s'entourait-il de ces réticences ?

## La Cour d'Assises

Nul procès d'assises n'avait encore attiré autant de monde. Depuis des mois, tout Paris demandait des invitations. Marquises authentiques, actrices, biches à la mode voisinaient comme à Longchamp. La Païva tint



à se montrer le premier jour. Dans la tribune de la presse, des écrivains notoires avaient pris place. On distinguait la haute stature de Barbey d'Aurevilly, la tête de guerrier gaulois de Flaubert, le visage aux bleus cheveux bouclés d'Alphonse Daudet.

Il y eut des remous, certes, mais les assises ne résolurent pas l'énigme qui troublait M. Claude. Le procureur général Grandperret ne s'occupa que du seul Troppmann, contre qui les preuves étaient d'ailleurs accablantes. Malgré les protestations de l'accusé, juges et ministère public se refusèrent à admettre l'existence de complices. Au demeurant, le public, qui s'était fait de Troppmann l'idée de l'assassin-type, du monstre intégral, aurait été quasiment déçu s'il lui avait été prouvé que le misérable n'avait pas commis seul les huit meurtres qu'on lui reprochait. Troppmann avait d'ailleurs des mots terribles et désarmants.

— Pourquoi, lui demandait le président, avoir fait périr ces innocents ?

— Puisque j'avais commencé avec Jean Kinck, fit-il, il était nécessaire que toute la famille y passât.

A quoi le public, qui murmurait tout haut, éprouvait secrètement les satisfactions mauvaises qu'il était venu chercher.

M<sup>e</sup> Lachaud, le défenseur de Troppmann, à qui les défauts de l'instruction apparaissaient, tenta en pure perte lui aussi de faire admettre la thèse de son client. En vain démontra-t-il l'impossibilité pour un seul homme de commettre six assassinats à la fois; en vain invoqua-t-il les lettres de menaces qui, chaque jour, arrivaient au greffe et qui promettaient aux magistrats les pires représailles s'ils se décidaient à rechercher les complicités; en vain insista-t-il sur le fameux portefeuille, lequel, suivant son client, contenait le secret de l'affaire. Les jurés se refusèrent à admettre ses arguments.

Troppmann fut condamné à mort. Il entendit l'arrêt sans sourciller. Il remercia le jury.

### Les idées de M. Claude

M. Claude était tenace; par ailleurs, sa conscience aussi le travaillait. Le verdict du jury ne l'avait pas satisfait. C'est que, peu de jours avant le procès, il avait reçu des révélations de Troppmann et que la justice, malgré son insistance, avait refusé d'en faire état.

M. Claude reprit, pour lui, l'instruction de l'affaire. Un fait le frappa. Tout se passait dans la banlieue est ou à La Villette, à l'est aussi de Paris. Avant d'aller à Roubaix, où il s'était lié avec Kinck, Troppmann était resté quelque temps dans la capitale. Il habitait près de la porte de Pantin, dans le quartier des Allemands. Le bistrot où il prenait ses repas était fréquenté par ces mêmes Allemands. On l'avait vu se promener avec des Allemands toujours autour du champ Langlois, à Pantin... M. Claude en vint à penser que Troppmann, la nuit du sextuple assassinat, avait eu des complices, mais aussi qu'il n'avait pas conçu seul le plan de ses crimes...

Du coup, les faits s'éclairciraient d'un jour nouveau. Les conclusions de M. Claude ne résolvaient pas le mystère, mais elles en confirmaient l'existence. Un intérêt puissant, un intérêt inconnu avait lié Jean Kinck, le père de famille et son assassin. Il ne s'agissait plus seulement de débats passionnels, mais de complicités d'un autre ordre et auxquelles, dans sa famille, il avait peut-être fait allusion. Si les plans de Troppmann avaient été mûris dans le quartier des Allemands, c'est que l'on savait Jean Kinck au courant de certains secrets et dont l'importance exigeait sa mort... De la sorte, la façon dont il avait été assassiné — le poison — et l'endroit où l'on avait enterré son cadavre s'expliquaient aussi. L'Alsace et les Vosges étaient à l'époque travaillées par des espions, Kinck n'était-il pas allé à un rendez-vous dans les ruines du château de Herrensloch ?

Pour M. Claude, la chose n'était pas seulement possible, elle était probable. Troppmann n'avait donc été que l'exécuteur d'un plan concerté en haut lieu... Par ordre, Troppmann s'était glissé dans les bonnes grâces de Jean Kinck et des siens; il était devenu son complice; devant partager avec lui le prix de son secret et le rejoindre plus tard en Amérique, il avait reçu de son associé une procuration générale en vue de liquider ses biens; puis il l'avait exécuté... De ce premier crime découlaient tous les autres: l'assassinat de Gustave Kinck d'abord, puis ceux de la mère et des cinq enfants égorgés par Troppmann et sa bande, qu'on avait laissés agir parce que le voyage de Jean Kinck en Alsace était connu de sa famille et qu'il subsistait quelque danger de ce côté.

Il faut dire pour être juste que M. Claude n'avait pas échafaudé sa théorie tout seul. Les révélations de Troppmann s'accordaient avec ses personnelles observations; il avait fortement aidé. On concevra que ces révélations, mettant en cause d'Allemagne et ses préparatifs de guerre, faisaient allusion à des faits si graves qu'ils justifiaient le silence aux assises du procureur général Grandperret.

Restait enfin le fait inexplicable, l'énigme toujours

**A la morgue, devant le cadavre de Gustave Kinck, Troppmann éprouva une commotion et se mit à pleurer.**



point éclairci de Troppmann se refusant à nommer ses complices et se bornant à parler du portefeuille enterré. M. Claude n'avait, en somme, que des soupçons; il aurait bien voulu acquiescer à une certitude. Il plaça un « mouton », comme on disait alors, dans la cellule du condamné à mort, à la Roquette; mais Troppmann ne fit aucune révélation nouvelle.

### L'expiation

Troppmann avait été transféré à la Roquette, où, en attendant son exécution, il faisait preuve d'un sang-froid, voire d'une inconscience invraisemblables. Il avait toujours de ces mots terribles et qui lui aliénaient jusqu'à la pitié que son misérable destin pouvait inspirer.

Son gardien lui demanda un jour :  
— Les enfants Kinck vous aimaient-ils ainsi qu'on l'a prétendu ?

— Oui, répondit-il, j'ai toujours été bon pour eux. Je leur apportais du sucre et des gâteaux.

— Alors, comment avez-vous pu faire pour les poignarder et les étrangler ?

Il haussa les épaules :  
— Ne dites donc pas de bêtises !

M. Claude voulut donner au condamné une dernière chance. Il lui conseilla d'écrire tout ce qu'il lui avait confié au procureur général Grandperret. Mais la Cour, qui s'était refusée à admettre des complicités, ne vit dans cet aveu qu'une ruse inacceptable et refusa d'y donner suite. M. Claude fit davantage. Il ménagea une entrevue entre Troppmann et la tenancière de la taverne de la rue Grange-Batelière. On sait que Troppmann y avait été vu avec un autre individu. Le tenancier devant la Cour n'avait rien osé dire, car elle avait été chapitrée; Troppmann fut très impressionné par cette visite.

— Vous ressemblez à Mme Kinck ! fit-il.

Mais, là encore, M. Claude en fut pour ses frais. Loin de se laisser fléchir, le misérable recommanda à la tenancière de ne rien dire.

— Pourquoi ? lui demanda M. Claude.

— Si mes complices se savaient en son pouvoir, répondit-il, ils la tueraient...

On était dans la deuxième quinzaine de janvier. Paris attendait l'exécution de Troppmann. Chaque nuit, des fêtes envahissaient le quartier de la Roquette, car chaque nuit on espérait le supplice. Les gens s'attablaient aux estaminets et passaient leur temps à chanter. Une manière de kermesse s'installait chaque soir, où il était de bon ton de venir s'encanailler. Dans la nuit du 19 janvier, la fête répugnante battait son plein quand on vit arriver les bois de justice. D'un même élan, noceurs et voyous chantèrent la *Marseillaise*, comme si l'exécution du malheureux était un événement patriotique. Puis l'on soupa pour se donner des forces.

Un peu avant le lever du jour, les magistrats, M. Claude, l'abbé Crozes, aumônier de la prison, le directeur de la Roquette et le greffier pénétrèrent dans la cellule de Troppmann.

Tout de suite, il comprit. Aux paroles d'usage, il répondit simplement :

— Je n'ai pas peur...

Il était très pâle et en quatre mois il avait terriblement vieilli. Il refusa le verre de rhum et la cigarette traditionnels, puis l'abbé Crozes s'enferma quelques instants avec lui. La porte se rouvrit et les aides procédèrent à la toilette d'usage. Ils échantonnèrent la chemise et découvrirent la nuque malingre, les épaules chétives. Au froid des ciseaux sur son cou, le misérable ne sourcilla pas. M. Claude s'approcha :

— Troppmann, vous reconnaissez-vous coupable ?

— Non ! Je n'ai pas frappé, dit-il farouchement.

— Alors, vous maintenez que vous avez des complices ?

— Oui. A l'heure qu'il est, vous devez comprendre que je dis la vérité.

— Voulez-vous les nommer ?

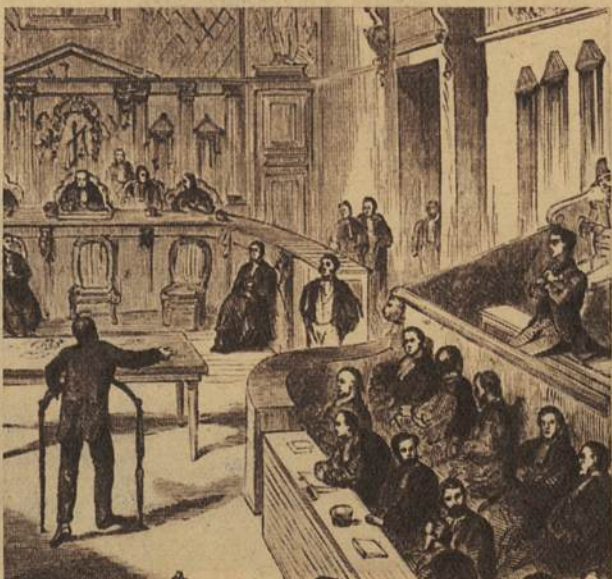
— Non ! Je ne peux pas.

Le directeur de la prison fit un signe. Le lugubre cortège se mit en route. Troppmann, les mains liées derrière le dos, les pieds entravés, encadré par M. Claude et l'aumônier, s'avancait d'un pas ferme. On entendait dehors les vociférations de la foule. Dès que les portes de la prison s'ouvrirent, les cris cessèrent; un silence s'abattit, plus effrayant que le tapage. Il n'était pas sept heures; dans la brume ouatant le jour blême, l'échafaud s'apercevait à peine. Troppmann le regarda sans faiblir. Aux pieds de l'échafaud, M. Claude s'arrêta. L'aumônier gravit les marches avec le condamné. Le chef de la Sûreté entendit distinctement Troppmann confier au prêtre :

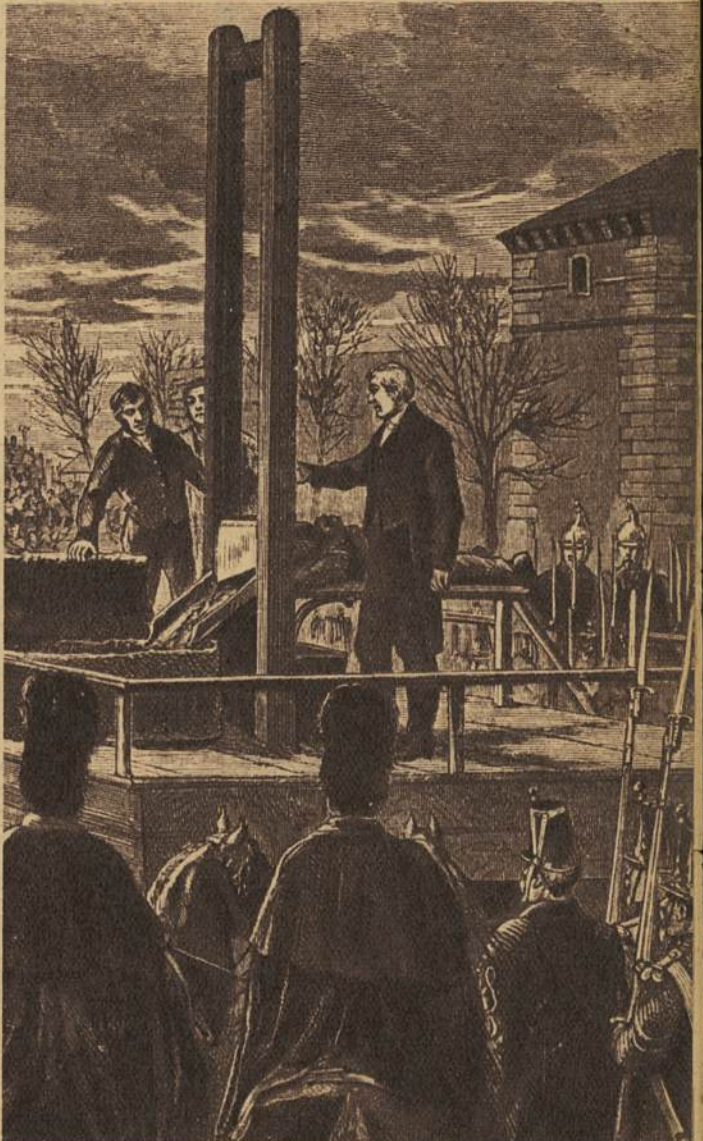
— Dites bien à M. Claude que je persiste...

Il n'acheva pas. Les aides s'étaient emparés de lui. Alors, soudain, une mêlée atroce s'engagea. D'un effort désespéré, Troppmann avait brisé ses entraves. Pour la première fois en public, il donnait des signes de terreur

**Langlois, le paysan qui découvrit dans son champ les six cadavres, dépose devant la Cour d'assises.**



**Après la première audience de son procès, où il ne livrera qu'une partie de la vérité, l'accusé, solidement encadré, est reconduit dans sa cellule.**



**Troppmann rompit ses liens en une révolte dernière, puis expia sous les vociférations d'une foule hostile.**

et de révolte, mais il se révélait aussi dans sa force et son agilité. On parvint non sans peine à l'étendre sur la bascule. Il tenta d'abord de s'échapper à droite, puis, violemment ramené au centre, il s'élança brusquement en avant et parvint à passer une épaule dans la demi-lune. et comme l'exécuteur intervenait, il lui mordit sauvagement la main. Le couperet tomba, mettant fin à la lutte ignoble...

Dans le public, personne n'avait rien vu que l'éclair du triangle d'acier. Aussitôt le couperet tombé, deux individus au premier rang de l'assistance rompirent les barrières et, se précipitant vers l'échafaud, étanchèrent avec leurs mouchoirs le sang qui coulait. Ce fut si rapide que, lorsque les agents s'élançèrent, les deux hommes s'étaient perdus dans la foule.

Qui étaient-ce ? Des maniaques ? Des complices ?...

M. Claude, qui avait vu la scène, se posait cette question dernière. Il était écrit que dans cette affaire, où il avait déjà trouvé tant de mystère, il se heurterait jusqu'au bout à des énigmes...

« Justice est faite », lut-on le lendemain dans les journaux.

Il y avait quatre mois, jour pour jour, que l'assassinat de la famille Kinck avait été découvert. De fait, la justice, cette fois, avait été expéditive. Elle avait peut-être eu ses raisons.

Louis-Léon MARTIN.

— FIN —





Le cercueil contenant les restes de Cécile Otte, autre victime des sadiques.



Voici le lieu où, pour la dernière fois, des témoins aperçurent la fillette.



Les sœurs de Cécile Otte vont - groupe touchant - l'accompagner au cimetière

ANVERS  
De notre correspondant particulier.

On a lu la semaine dernière, dans *Détective*, le récit de l'assassinat de la petite anversoise Cécile Otte, malheureuse enfant de huit ans de qui le maraîcher Soetewy venait de retrouver le cadavre dans les broussailles des fortifications désaffectées, au lieu-dit du Molenvest.

Le ligotage de la pauvre, la nudité du petit cadavre meurtri et ensanglanté, la présence d'une bague de pacotille que les parents n'avaient jamais vue au doigt de leur enfant, étaient autant de signes évidents attestant que la frêle victime avait été sacrifiée à la criminelle perversité d'un sadique.

Sans toutefois l'avoir violée, ce lâche bourreau l'avait longuement torturée et frappée avec une odieuse brutalité avant de la mettre à mort, la pauvre gosse, en l'étranglant avec un foulard.

Mais outre ces constatations, on n'a-

vait que de minimes indices pour orienter l'enquête.

Les nœuds compliqués qui retenaient les liens autour des poignets et des chevilles de la pitoyable martyre révélaient que l'auteur du forfait était marin ou batelier. Un lambeau de tissu blanc, bordé d'un large ourlet et taché de sang, frappa également l'attention des policiers et fut saisi par le parquet. Cependant, voilà qui ne suffisait guère pour permettre de déterminer l'exacte identité du criminel.

Par contre, les témoignages affluèrent. Mais loin de faciliter la tâche ces déclarations pour la plupart fragiles ou émanant parfois de répréhensibles mystificateurs, compliquèrent et

retardèrent les progrès de l'enquête. Elles provoquèrent, en effet, de nombreuses arrestations non maintenues. Ce fut un vrai va-et-vient de suspects, aux abords du cabinet du juge d'instruction. Ils arrivaient escortés de deux gendarmes; ils repartaient « soulagés » et libres, tous ayant pu fournir un indubitable alibi.

Toutefois, restait un trouble garçon, marinier de son état, dont on attendait le retour à Anvers pour l'interroger sévèrement. La police avait d'ailleurs gardé le plus strict secret sur cette nouvelle piste, craignant de s'aventurer une fois de plus au-devant d'un échec.

Il s'agissait, cette fois, d'un jeune voisin de la petite Céline, un batelier de vingt-deux ans, François Philip (dit « Soeke »), dont les parents habitent le même rez-de-chaussée que les Otte, 87, Grande-Rue-de-la-Batterie.

Dans tout le quartier, la réputation de ce garçon était déplorable. Il s'était livré plusieurs fois à de coupables exhibitions devant les petites filles. On l'avait surpris dans une mansarde au moment où il tentait d'abuser d'une des sœurs aînées de Céline. Et, le jour de la disparition de cette dernière, on avait vu sortir la pauvre gosse de la chambre de ce garçon pervers.

A beaucoup moins, la police eût conçu contre lui les plus graves soupçons, renforcés d'ailleurs par la conviction que le meurtrier était un des familiers de l'enfant, car elle l'avait rejoint de confiance dans la solitude des « fortifs », au moment du crépuscule. De plus, le mode de ligotage pratiqué par l'assassin, pour immobiliser la pauvre petite, éveillait un autre soupçon contre le jeune marinier.

Retrouvé à Meirelbeke, près de Gand, à bord de l'allège « Willy », François Philip fut immédiatement convoqué au parquet d'Anvers.

La casquette à la main, il se présenta devant le juge d'instruction,



# CRIME A ANVERS

sans paraître le moins du monde intimidé, ni ému.

— J'suis « Soeke », annonça-t-il effrontément. Paraît qu'on me recherche pour l'assassinat de Céline Otte ? Si c'est ça : vous m'avez dérangé pour rien...

Et sans plus d'embarras, il approcha son fauteuil du bureau du magistrat, comme pour une désinvolte conversation.

— Vous voulez la preuve de mon innocence? poursuivit-il. Pas difficile! Demandez-là à mon grand-père. C'est chez lui que j'étais le soir de la disparition de la « môme ». Donc je ne pouvais pas être au Molenvest. Je suis arrivé rue Riche-de-Beuckelaer, à dix-sept heures trente. J'ai dîné là. Puis, j'ai joué aux cartes jusqu'à vingt-trois heures avec ma tante et grand-papa...

Le bonhomme Philip, confronté avec son petit-fils, confirma l'alibi de celui-ci. Mais, par chance pour les policiers, il voulut tant leur donner d'explications et de précisions qu'il les éclaira malgré lui sur un détail fort compromettant. Ainsi, il leur révéla qu'en arrivant rue Riche-de-Beuckelaer, François avait allumé sa cigarette à la lampe de la salle à manger. Il n'en fallait pas davantage pour démentir l'alibi. Car le fait indiquait que le suspect était arrivé chez son grand-père après la tombée de la nuit, c'est-à-dire après l'heure du crime, alors qu'il avait affirmé s'être rendu chez le vieillard avant la fin de l'après-midi.

Aux paroles imprudentes de l'aïeul « Soeke » se sentit perdu. La fureur le porta aux pires injures à l'adresse du bonhomme Philip, lequel, après un instant d'effarement embarrassé, lui donna la réplique avec la même grossièreté de langage. Ce fut, pendant un instant, un duel oratoire d'une extrême violence entre le grand-père et le petit-fils. Mais on en savait assez maintenant pour ne plus devoir prolonger la confrontation. Celle-ci fut abrégée pour qu'on procédât à la fouille du

jeune marinier, désormais tenu comme coupable. Il continua, pendant qu'on lui vidait les poches, à faire étalage d'un sang-froid gouailleur, loin de se douter que le mouchoir qu'on venait de trouver dans son veston allait constituer contre lui la charge la plus accablante.

Admirons la façon dont les enquêteurs tirèrent de ce mouchoir, apparemment quelconque, la preuve de la culpabilité du jeune sadique.

Ils remirent ce linge au même expert qui avait examiné le lambeau d'étoffe trouvé sur les lieux du crime. Le tissage fut reconnu similaire dans les deux pièces confrontées. L'ourlet était exactement pareil en bordure de

la parcelle d'étoffe et autour du mouchoir. Les piqûres à la machine révélaient les mêmes points et les mêmes défauts. Dès lors, François Philip avait beau nier insolemment, déclarer avec un air provocant que témoins, policiers et juge d'instruction n'entendaient rien à « son » affaire, il n'en était pas moins avéré que la similitude de son mouchoir et du seul vestige personnel qu'eût laissé, au Molenvest, l'assassin de la petite Céline, le désignait à l'évidence comme l'auteur de l'odieuse forfait.

Pour plus de certitude, on perquisitionna dans le logement ouvrier occupé par les parents du batelier, à la même adresse que la petite victime. Là : encore une parcelle de tissu identique aux deux autres. La mère de Philip expliqua :

— J'avais trouvé dans une boîte à ordures une chemise de femme dont l'étoffe était encore utilisable. J'en confectionnai des mouchoirs pour ma famille. Ce sont ceux, notamment, dont se sert mon fils.

Ainsi, la franchise de la mère alourdissait sur son enfant dénaturé le poids des lourdes présomptions qui le vouent aux prochaines assises. Triste et émouvant épisode du drame que ce naïf témoignage maternel ! Mais plus triste encore, l'attitude de l'assassin qui persévère dans ses impertinentes dénégations et qui feint de prendre en plaisanterie la torture et la mort de la pauvre enfant de huit ans.

— Après tout, dit-il, moi je m'en « f... » de cette histoire-là. Je sais que je ne suis pas l'assassin. Le reste? Ce n'est pour moi que de la « rigolade »...

Les Anversoises, indignées, espèrent que le jury saura ramener à plus d'émoi et de repentir cet odieux tortionnaire, à qui la pitoyable petite Céline donna sa vie pour une bague de pacotille...

Eg. ADRY.

C'est au Molenvest, « zone » d'Anvers, que fut découvert le cadavre de l'enfant. — A droite : coupure d'un journal local publiant la photo de Philip, l'inculpé.



## LE CRIME ATROCE « MOLENVEST »

François Philip serait le monstre assassin de la petite Cécile Otte

Un interrogatoire pathétique du jeune bate.



François Philip  
Nous avons signalé...

La dernière fois que Philip, ce fut vers 16 h. 15, il était alors en compagnie de sa tante et de sa mère qui devaient être assises à l'heure du crime.

L'alibi  
L'inculpé a fourni un alibi clair, de 17 h. 30 jusqu'à 19 h. 30, il a joué aux cartes avec son grand-père, rue Riche-de-Beuckelaer.

Les détectives se sont immédiatement occupés de vérifier les déclarations de l'inculpé. Malheureusement les officiers de la brigade judiciaire eurent à constater que Philip n'avait pas été vu à l'heure du crime.

Le grand-père, interrogé séparément, déclara que son petit-fils n'était pas venu chez lui, mais il donna ces détails contredisant très souvent les affirmations de « Soeke ». Il déclara que François Philip n'avait pas été vu chez lui dimanche.



# Confidences

## RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

**Jackal, à Carcassonne.** — J'ai effectué, sans succès, auprès de divers services administratifs, des demandes pour l'obtention d'un emploi dans les chemins de fer. Il y a cependant, en raison des nouvelles lois sociales, besoin de personnel supplémentaire.

Votre lettre indique que vos demandes ont été adressées à des agents locaux, lesquels, supposant que vous voulez un emploi à leur résidence, ont répondu en ce qui concerne les besoins des services qui leur incombent. En adressant votre demande au *Service Central* de la Compagnie, exactement à M. l'ingénieur en chef de l'Exploitation (sans omettre de déclarer que vous accepteriez des fonctions à n'importe quel point du réseau), vous auriez plus de chances.

**LL., à Gand.** — Bien que je n'aie pas encore trente ans, je grossis à une cadence des plus inquiétantes. Indiquez-moi le produit le plus puissant pour arrêter l'engraissement. Il y a deux ans, j'étais encore si mince !

Hormi les cas où l'envahissement adipeux résulte d'insuffisances endocriniennes, l'usage de produits à effet émaciant déçoit toujours, car :

1° Ils déterminent invariablement des troubles du foie, de l'estomac et de l'intestin, parfois aussi, de l'érythème cardiaque (thyroïde) ;  
2° Leur action, toujours instable, cesse dès qu'on n'en prend plus, et, alors, on réengraisse de plus belle. Voyez donc avant tout un spécialiste outillé pour l'examen du *métabolisme basal* : vous saurez alors si la solution opothérapique vous convient ou non. Dans l'un et l'autre cas, vous ne retrouverez d'ailleurs votre sveltesse qu'au prix d'un régime sérieux des apports alimentaires et d'une pratique assidue de la culture physique. La question régime, à elle seule, représente, selon nous, l'essentiel du problème.

Réduisez, progressivement, votre ration quotidienne, de manière à la stabiliser, au bout d'un mois, ainsi qu'il suit :

Pain : 350 grammes.  
Viandes (grillées ou rôties exclusivement) : 200 gr.  
Légumineuses hydrocarbonées : 100 grammes.  
Légumineuses fraîches : 100 à 200 grammes.  
Fruits frais : 250 à 500 grammes.  
Fromages frais : 50 grammes.  
Les sauces, conserves, potages, abats, conserves, graisses et alcools, ne doivent être consommés qu'exceptionnellement et en très faible quantité par ceux qui tiennent à garder une ligne jeune.

**Irénée S., à Saint-Etienne.** — Je ne puis réussir auprès des femmes comme les autres jeunes gens de mon âge. Cela m'intrigue plus encore que cela ne m'affecte, quoiqu'il soit déprimant de toujours voir ses avances dédaignées. N'y a-t-il rien à faire contre une chose pareille ?

Tel n'éveille aucune sympathie au sein d'un certain milieu qui serait très entouré dans un autre. Si donc vous étendez le cercle de vos fréquentations, vous multiplieriez les chances de vous trouver en face de types féminins complémentaires du vôtre. Cultivez, d'autre part, votre vigueur physique, votre élocution et votre assurance : l'épanouissement vital, la parole facile et l'aplomb, sont les clefs du succès que vous recherchez. Soignez aussi votre aspect extérieur. Ne vous laissez jamais déconcerter : insistez, réitérez paisiblement vos tentatives. C'est ainsi qu'on obtient des résultats.

**Jean D., à Paris.** — Je voudrais trouver une situation comme représentant. Comment y arriver ?

Il faudrait savoir quelle sorte d'articles vous représenteriez et commencer par vous familiariser avec leur fabrication, leurs débouchés, leurs utilisations et leurs supériorités sur ceux qu'offrent les maisons concurrentes. La connaissance approfondie des objets ou produits que vous voulez vendre, des arguments destinés à les faire apprécier, désirer, et de la psychologie des acheteurs éventuels, tels sont les éléments essentiels du succès en matière de représentation. Une fois convaincu de la valeur de ce que vous offrez, vous êtes armé pour communiquer cette conviction aux autres et obtenir des ordres. Outre la formation purement technique, le représentant doit cultiver tous les éléments agréables de sa personnalité, de telle manière que sa présence, sa visite, soient accueillies comme un plaisir. Tact, jugement et adaptabilité sont indispensables pour cela.

**Fidèle lecteur, à Caen.** — Il existe, paraît-il, de petits appareils nommés « silencieux » qui s'adaptent aux armes à feu rendent leur usage sans bruit. Où peut-on s'en procurer ?

Nulle part : cet ingénieux dispositif a été, jusqu'ici, exclusivement utilisé par des héros de romans policiers.

**Andrée M., à Aix-en-Provence.** — Je prépare un examen pour juin et je suis très en retard. Pouvez-vous me donner un conseil ?

On dit que le temps perdu ne se rattrape pas. Avec de la méthode, il est cependant possible de compenser un retard par une utilisation judicieuse du temps qui reste. Pratiquement : groupez les matières de votre programme par catégories (Exemple : Physique et chimie — Orthographe, littérature et rédaction — Histoire et géographie — Algèbre et géométrie), puis, consacrez à chaque groupe l'intégralité de vos journées pendant une, deux, trois semaines. Concentrez-vous ainsi successivement sur chaque groupe de matières, à l'exclusion des autres : vos progrès seront plus rapides, et votre assimilation plus profonde qu'en suivant le système ordinaire, c'est-à-dire en étudiant chaque jour six à dix sciences distinctes sans corrélation entre elles.

Si possible, assurez-vous l'assistance constante d'une répétitrice qualifiée pour abréger par des explications immédiates le temps que vous perdriez en cherchant seule à comprendre.

Quelques jours avant, au cours de la semaine précédant l'examen, faites-en plusieurs répétitions générales à l'aide de questions posées les années précédentes.

**Mme L. D., à Niort.** — Peut-on amincir les chevilles ?

Le massage régulier les affine toujours dans une large mesure. Voici comment procéder. Debout, placez le pied sur le bord d'un tabouret. Entourez le cou de pied avec vos deux mains, les pouces en avant, les doigts se rejoignant au-dessus du talon. Effectuez alors une série montante de pressions jusqu'aux deux tiers du mollet, recommencez douze à vingt fois. Enfin, dans la même position, effectuez un effleurage avec les extrémités digitales en partant de chaque côté des chevilles et en remontant comme pour les pressions. Terminez par quelques extensions du pied vers le bas et vers le haut.

**Madame L. B., à Nantes.** — Mon fils, âgé de 16 ans, a de fréquentes poussées boutonsseuses du visage. Il m'a été dit que ces éruptions, sans gravité, résulteraient de la formation. C'est cependant désagréable. N'y a-t-il rien à faire ?

La peau sert d'émonctoires à certaines impuretés du sang. Un organisme expulse ses toxines dans la mesure de sa vigueur réactionnelle : la gourme des bébés, l'eczéma des vieillards et l'acné de l'adolescence s'expliquent ainsi.

Il faut bien se garder de contrarier ces phénomènes par l'usage externe de produits formant obstacle à l'élimination de poisons : ce serait enfermer le loup dans la bergerie.

Mieux vaut, au contraire, activer adroitement la « crise de nettoyage », au moyen de dépuratifs. Ils sont nombreux et, seul, le médecin habituel de votre enfant serait qualifié pour discerner celui qui convient le mieux à son tempérament.

**A. C., à Marseille.** — Le port des gants empêche-t-il absolument la production des empreintes digitales ?

Cette « précaution » ne laisse aucune certitude : même gantée, une main laisse des traces et, dans certains cas, des empreintes identifiables. C'est sans doute pourquoi les « usagers » y ont renoncé : le docteur Locard pourrait vous dire que sur cent investigations de locaux ayant reçu la visite des malfaiteurs, il ne se trouve qu'une moyenne d'un cas de mains gantées. Ne perdez pas de vue que si l'empreinte digitale constitue un indice important, quantité d'autres indices peuvent subsister. Nul ne saurait prétendre les éluder tous.

**Madame C., abonnée à Nice.** — On entend parler constamment des « vitamines ». Qu'est-ce exactement ? Leur rôle a-t-il tant d'importance ?

Un physiologiste nommé Funk a donné le nom de vitamines à des substances de nature inconnue, mais dont la réalité et l'importance ont été mises en valeur par des observations positives. D'une alimentation dépourvue de vitamines, résultent de graves perturbations (scorbut, béri-béri, rachitisme) et, d'une manière générale, débilitation de tous les processus vitaux, atonie des réactions de défense, donc prédispositions au développement des diverses tendances pathologiques : tuberculose, arthritisme, cancerisation, etc.

Si le détail des expériences de laboratoire grâce auxquelles l'existence et le rôle des vitamines ont été rendus évidents vous intéresse, voyez les travaux de *Hedon*.

Pratiquement, sachez que les divers types de vitamines se trouvent dans la substance corticale des graminées, le lait, le jaune d'œuf, l'huile de froment, les végétaux crus et l'ergosterol irradié.

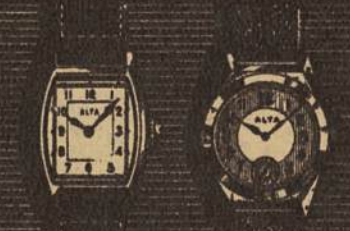
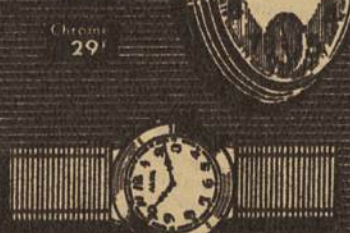
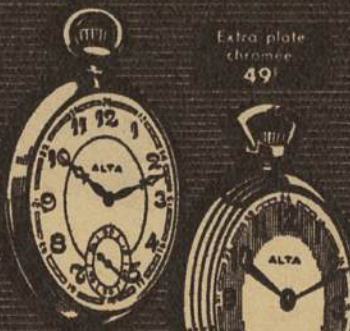
« DETECTIVE-BUREAU »

**TOUR DE FRANCE MOTOCYCLISTE DU M.C.F.**  
**NAAS & BERNARD**  
**Gnome-Rhone**  
**750<sup>CC</sup> TYPE X**  
Seule équipe civile terminant au complet sans pénalisation. Médaille d'or. Gagnant Coupe Challenge des motocyclistes Coupe du Président de la République Challenge Géo Ham.

**LE CONCOURS DE CHRONOMÉTRIE ORGANISÉ SOUS LE CONTRÔLE DE HEURE-FRANCE EST TERMINÉ**

Nous mettons en vente AU PRIX D'UNE MONTRE ORDINAIRE les chronomètres de précision qui ont participé à ce concours. Garantie 5 ans sur facture. Quantité limitée. Hâtez-vous !

OFFRE RÉSERVÉE aux LECTEURS de ce JOURNAL



ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT  
**D. ALTA, 120, rue de Rivoli, PARIS**  
MÉTRO : CHATELET

**- ACCORDÉONS -**  
Les moins chers, meilleurs — Le plus grand stock  
**FRANCE ACCORDÉONS**  
111, boulevard Beaumarchais, (Paris 3<sup>e</sup>)  
Demandez notre nouveau catalogue N° 5

**Cabinet R. Barrau**  
Divorces. Renseignements, Recherches, Surveillance, Protection (Paris-Provence), 30, rue Le Peletier, Paris-9<sup>e</sup>. T. Provence 56-18.

**RIDES**, patte d'oie, coin du nez, de la bouche, du front, etc. : poches des yeux, paupières fripées, points noirs, bajoux, cou strié, atténue en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Ecrivez-moi pour envoi gratuit. **Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris**

**POUR VOS YEUX**  
Idéal Fards présente en teintes modernes UN **KHOL D'ORIENT** D'ORIGINE ET DE FABRICATION ORIENTALE

Avec ce produit incomparable reposant et adoucissant **RAJEUNISSEZ VOS YEUX** DONNEZ LEUR EXPRESSION ET VIE FORTIFIEZ VOS CILS

Boîte réclame 12 fr. — Sachet d'essai 4 fr. contre mandat — "IDEAL FARDS" série E. 14, Rue La Fontaine, 14 - PARIS 16<sup>e</sup>

**JEAN D'HORMOY ÉTREINTES SECRÈTES**  
Beau volume de 220 pages, avec gravures et curieux répert. bibliographique, FRANCO contre mandat-poste de 15 fr. **COMPTOIR DU LIVRE, 18, rue du Mail, Paris**  
Offre non valable pour la Belgique.

## Un traitement nouveau

Quel que soit le trouble hépatique dont vous souffrez, nous vous conseillons ce simple traitement qui vous donnera en quelques jours un résultat inespéré. Si nous vous parlons ainsi c'est que le *Boldarlem*, spécialité médicale toute nouvelle, a prouvé dès les premières expérimentations son efficacité surprenante. Il a suffi, à des personnes qui depuis des mois ou des années se plaignent de migraines, nausées, ballonnement, troubles intestinaux, avec point du côté droit, teint jaune et démangeoisons, de prendre pendant quinze jours 4 petites capsules de *Boldarlem*, (2 au déjeuner, 2 au dîner) pour éprouver la sensation que leurs maux s'enlevaient comme avec la main. Le traitement fini, ils avouaient se sentir « tout métamorphosés ». Ils étaient légers, dispos, restaient debout sans fatigue, mangeaient normalement, passaient des nuits sans insomnie. Leur foie avait repris son fonctionnement normal. Toutes pharmacies ou *Ete Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris*. Essayez *Boldarlem* à nos frais en nous demandant un modèle d'essai qui vous sera envoyé gratuitement. Ecrire service n° 33

**BOLDARLEM**  
régénère le foie

**LIVRES** curieux et très rares CATALOGUE GENERAL ILLUSTRÉ sous pli fermé contre 1 fr. en timbres-poste.  
En magasin 10.000 ouvrages inédits  
**LIBRAIRIE, 7, RUE DE LA LUNE, PARIS**  
Ecrivez ou venez voir. — Entrée libre de 9 h. à 19 h.  
Cette offre n'est pas valable en Belgique.

**anti-ÉPILEPTIQUE de LIÈGE**  
Supprime toutes crises nerveuses  
Broch. grat. Lab. Fanyau 48 Cl. Lorrain-Lille

**MALADIES URINAIRES et des FEMMES**  
Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.  
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prestate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.  
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.  
**INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17<sup>e</sup>**

Pour la Publicité dans "DETECTIVE" s'adresser à **G. BALLY**  
50, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup> — Tri. : 81-12

**ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS**  
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES ..... 1 an 6 mois  
ÉTRANGER (TARIF A) ..... 85. » 35. »  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 85. » 45. »  
ÉTRANGER (TARIF C) ..... 100. » 55. »

Les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déetective"



FOR ALL SKIN TROUBLE RUB IT IN

BUY BRITISH  
CANADIAN  
TOBACCO AND CIGARS

THE WHISKY YOU



A l'occasion du couronnement, notre collaborateur Jérôme Maynard, dont on a lu ici même d'importants reportages sur « Scotland Yard », la prostitution en Belgique dans « Princesses d'Auberges », présentera à nos lecteurs la grande épuration de Londres et la nouvelle population exotique noire et jaune, ses maisons de jeux et de débauche, ses messes noires ou roses, ses vicieux, ses sataniques, ses criminels.

LONDRES.

(De notre envoyé spécial.)

### LE BAR FALSTAFF

En face de l'immeuble gigantesque du Daily Express, près de l'auberge célèbre que hante le souvenir de Ben Johnson — le Diderot anglais — et du bon romancier ami des humbles : Dickens; à deux pas du Temple, îlot juridique, plein de sollicitors, des démonsiaques, de vieilles perruques, de l'Opéra de Quat' Sous, s'ouvrent comme au temps de Falstaff. C'est là que se donnent rendez-vous les grands reporters, ceux que la grande presse anglaise expédie aux quatre coins du monde, ceux qui renseignent l'homme de la rue de Londres sur le sort des possessions anglaises — mines ou vignobles — en Espagne, sur les escarmouches des lanciers du Bengale avec les Indous insurgés, sur les voleurs de diamants du Cap et sur les scandales internationaux de l'aristocratie britannique. Parfois les conversations hissées au plus haut ton par le whisky ou le sherry s'éteignent soudain. C'est que dans le correct gentleman qui vient d'entrer, on a reconnu quelque membre important du staff de Scotland

Yard ou quelque seigneur de l'Intelligence Service. Aussi mes voisins me dévisagèrent-ils soudain avec inquiétude. Un homme venait d'entrer qui me tendait la main.

### MISTER PULLINGS FROM SCOTLAND YARD

Quel curieux sentiment m'a conduit, un jour que l'inspecteur Pullings de Scotland Yard me demandait : « Reste-t-il souvent en France des crimes impunis? » à lui répondre : « Chez nous, on retrouve toujours les criminels. » C'est dans un immense éclat de rire qu'il vint vers moi : — Vous vous êtes bien moqué de moi à votre dernier passage à Londres avec l'efficacité de votre police criminelle. Comme chez nous, 50 0/0 des crimes restent sans solution, vous m'avez mis groggy pour au moins un mois. Mais depuis l'affaire Veyrac, je sais à quel m'en tenir sur vos fins limiers. Sacré journaliste, va. »

Nous nous réconciliâmes devant quelques pots de porter, la bière brune et crémeuse, qui commence d'ailleurs à faire son apparition en France.

— Qu'est-ce qui vous amène à Londres? — D'abord le désir de revoir une ville d'où on a si totalement chassé le cafard... Vos conversations sont privées des leit-motiv de la guerre et de la crise que l'on exploite sans arrêt à Paris. Et puis... mes confrères de la presse britannique signalent une immense opération de « nettoyage », une épuration des fonds de Londres en vue du couronnement. Peut-être me direz-vous où vous en êtes et si vous croyez vraiment possible de purger votre capitale à date fixe, c'est-à-dire pour le 12 mai? A ces mots, le visage de Pullings devint subitement grave. Un léger raidissement de toute sa silhouette me rappela que toute plaisanterie devait cesser devant l'évocation de cette date : le 12 mai, le jour où les délégués de l'Empire tout entier seraient réunis pour assister à la consécration de leur Roi.

Devant cette gravité subite, j'abandonnai moi-même le ton badin : — Cela doit être une tâche surhumaine, presque irréalisable, murmurai-je. Et pourtant, je suis persuadé que Scotland Yard saura s'en tirer.

— En effet, dit Mister Pullings, Scotland Yard a fait tout le nécessaire. mon Sherlock J'évoquai, en dévisageant mon familière, Holmes, la grande bâtisse qui m'est familière, citadelle de briques au bord de la Tamise, qui pourrait être une brasserie ou un ministère, et cependant le siège d'une des plus formidables puissances du monde; quelque chose qui est bien plus qu'une administration, qu'une

entremetteur de Soho, pas un tenancier de bar interlope qui n'ait tremblé sous le regard de ces yeux implacables... Cette extraordinaire mémoire conserve de plus comme dans un mystérieux fichier, tous les noms et surnoms, dates de naissance, casiers judiciaires et éléments biographiques de tous les criminels du monde... — J'ai entendu dire, fis-je, que Scotland Yard avait eu l'idée de constituer une sorte de Bot-

— En effet, répondit Pullings, et le complice de cette œuvre remarquable est, bien entendu, l'inspecteur Sharpe. On raconte même que certains gangsters de seconde zone furent extrêmement froissés de ne pas avoir été portés sur ce registre. Al Capone, bien qu'il se trouve enfermé dans le tombeau de la forteresse d'Alcatraz, eut vent de cette publication et fut très flatté de figurer dans le livre d'or du crime... Mais il ne s'agit là que des malfaiteurs qualités, gangsters d'Amérique, bad men et crooks d'Angleterre, membres notoires de votre Milieu, dont nous possédons, bien entendu, les photographies et les fiches anthropométriques. Mais il y a encore bien d'autres suspects internationaux qui échappent à l'observation ordinaire.

— En effet, m'écriai-je, et je ne vois pas trop comment vous vous y prendriez pour opérer le contrôle de ces messieurs.

— Scotland Yard a envisagé ces difficultés. Nous sommes arrivés à la conclusion que le seul moyen efficace est de faire une liste complète et détaillée de toutes les personnes ayant pris des places, loué des fenêtres ou des appartements pour assister à la cérémonie du couronnement.

Je l'interrogeai discrètement : — Je suppose que votre « brigade de mondaine » est sur les dents.

— Oui, la brigade « en habit noir », comme nous l'appelons, aura pas mal à faire. Comme de juste, elle a été renforcée. Nous avons engagé également un assez grand nombre de jolies femmes qui se mêleront à la clientèle des boîtes de nuit.

— Hum, murmurai-je. Je suppose que cette jolie blonde qui me fit des frais hier soir dans un bar de Greek Street, était certainement attachée à vos services de Scotland Yard. Elle n'avait pas tout à fait les allures des dames de Soho, mais quelque chose de nettement policewoman.

### LE PRÉSENT ET LE PASSÉ...

Mister Pullings sourit : — Les dames de Soho, dit-il, nous apprennent, elles aussi, une collaboration précieuse. Mais il ne suffit pas de surveiller la vie de nuit à Londres. Nous savons fort bien que les grands criminels, qui sont les bailleurs de fonds de ces entreprises, ne se rencontrent pas dans les bars et les dancings. Non, les « big bosses », les grands patrons, se gardent bien

force... Un Etat-Major qui commande à une armée d'inspecteurs et de détectives triés sur le volet, à des détachements motorisés, à des avions...

En voyant mon expression de respect, mister Pullings s'adoucit.

### COMMENT LONDRES S'ÉPURE

— Voulez-vous quelques tuyaux sur notre activité? fit-il, cela pourrait vous intéresser d'entendre un spécialiste sur ce sujet.

Je commandai deux autres pots de porter et j'offris à Pullings un cigare vert et humide (1) qu'il daigna accepter.

— Vous avez vu sans doute au procès de Vernon (l'assassin de Max-le-Rouge), le chef de notre Flying Squad (la brigade volante), l'inspecteur Sharpe, qui figura comme un des principaux témoins. C'est lui qui est chargé de l'épuration de Londres, et c'est dire que la chose sera faite fort convenablement... Sharpe est un de nos as, un cerveau de Scotland Yard — le master-mind — comme on dit chez nous. Et c'est aussi la mémoire de Scotland Yard. Sharpe a la réputation de ne jamais oublier un visage qu'il a vu une fois. Il n'y a pas de criminel de l'East End, pas un Chinois des fumeries d'opium de l'Embankment, pas un

(1) A rebours de ce que les amateurs français considèrent comme la perfection — ils font d'ailleurs craquer à l'oreille la pièce choisie — le fumeur de cigare en Angleterre aime le tabac dans son humidité naturelle, le cigare frais et peu serré.

de s'y montrer. Ils habitent cœur même de Mayfair, et discrets, où se tiennent les choix. Ceux-là nous donnent à retarder. Mais le Flying Squad...

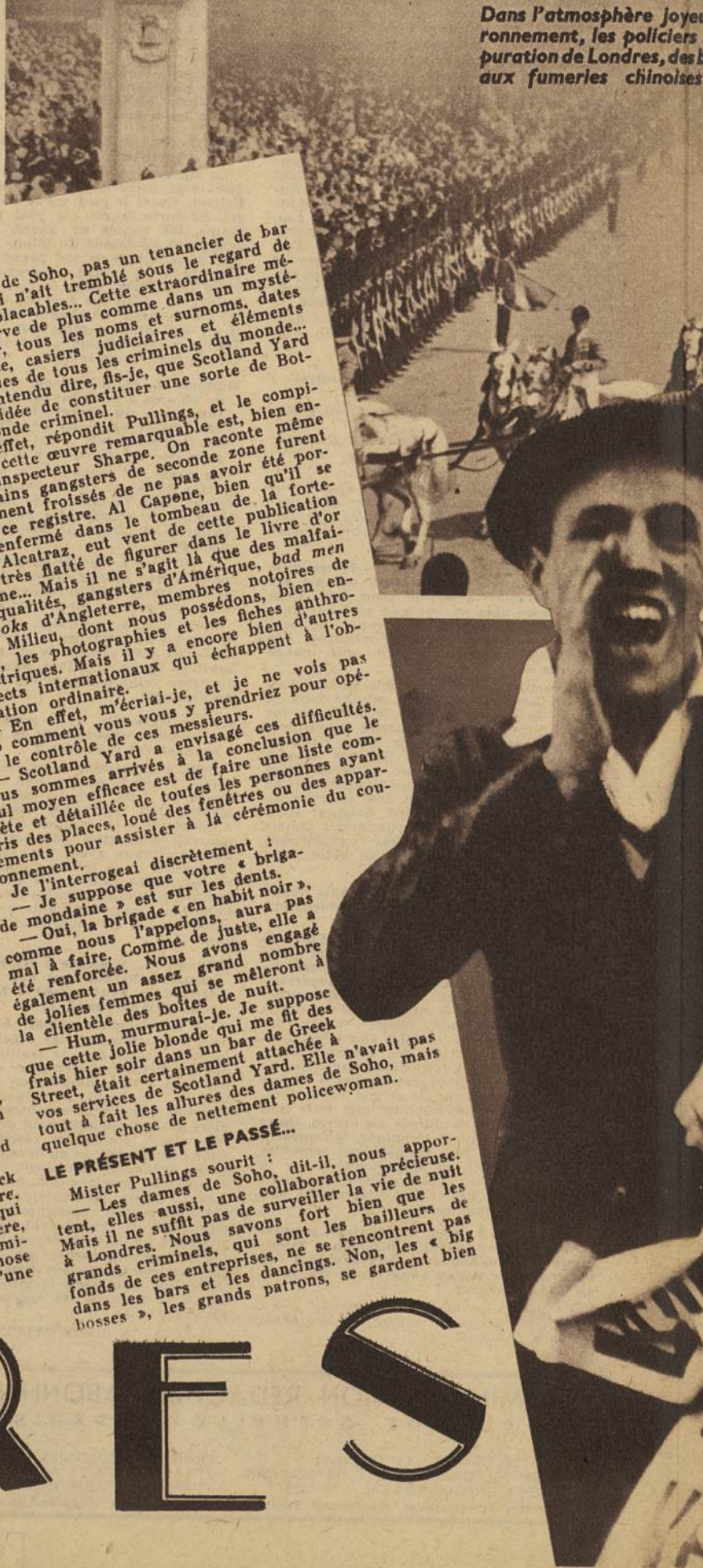
« Nous estimons qu'il y a sept grands malfaiteurs, crime », qu'il s'agit de nettoyer les mailles de l'immense filet les entoure depuis des années d'hui se resserre de plus en plus.

« Il y a « Big John », tin à trois millions de livres de pion des voleurs de lingots.

Il y a celui que l'on appelle le prince des « Con-men », escrocs, qui dévalisent les banques, y a le roi des voleurs de bijoux, dont nous ignorons jadis qui doit être un as. Les spécialistes dans la fabrication de faux bijoux, banque et de faux bijoux de bijou...

Tout ce monde est relié, invisibles, et y trouve son compte d'une autre. Et chacun a sa spécialité : camouflé en garçon, ou en danseur, ou en criminel qui se déguise, la spécialité est de vider les messieurs qu'elles ont réels... De vieux clubmen

Dans l'atmosphère joyeuse du couronnement, les policiers de l'épuration de Londres, des fumeries chinoises



# LONDRES



Ils habitent à deux pas, au  
yfair, dans des flats élégants  
se tiennent des réunions de  
ous donnent bien plus de fil  
le Flying Squad a l'œil sur

ns qu'il y a en Angleterre  
auteurs, sept « Napoléons du  
git de ne pas laisser filer en  
e l'immense filet policier qui  
s des années, et qui aujour-  
de plus en plus...

John », dont on estime le bu-  
s de livres, car c'est le cham-  
de lingots d'or.

de l'on appelle « L'Evêque »,  
Con-men », de ces singuliers  
lisent les voyageurs naïfs. Il  
leurs de bijoux et de fourru-  
orons jusqu'au surnom, mais  
s. Les quatre autres sont spé-  
abrication de faux billets de  
x bijoux, le recel, le cam-

est relié à Soho par des fils  
uve son profit d'une façon ou  
acun a son agent, son « am-  
ulé en tenancier de bar, en  
neur mondain... Il y a des  
éguisent en femmes, et dont  
e vider les poches des vieux  
ont réussi à entraîner chez  
clubmen très bien se sont

re joyeuse des fêtes du cou-  
policiers se sont livrés à l'é-  
es, des bars français du Soho  
hinoises de Whitechapel.

laissés prendre, et je vous assure qu'ils n'en  
sont pas fiers. Ils ne se sont jamais décidés à  
déposer une plainte contre « ces dames ».

Soho est d'ailleurs plein de fantômes, aussi  
effrayants que les criminels vivants qui domi-  
nent ce quartier.

Si vous venez me voir un de ces jours, où je  
serai un peu plus libre, je vous conterai l'his-  
toire de Micheletti et de Castener, les deux  
grands chefs de bande, et celle de Chang, l'ir-  
résistible Chinois, roi des fumeries, proprié-  
taire d'un grand restaurant de Regent Street.  
Si vous ne les connaissez pas, cela vous amu-  
sera...

#### MAYFAIR ET SOHO

C'est une des particularités de la topogra-  
phie de Londres que Mayfair, le quartier le  
plus chic de la capitale, se trouve en face du  
quartier des bars interlopes, des maisons bor-  
gnes, des fumeries, des tripots, où se concentre  
toute la pègre internationale. Non loin de Pic-  
cadilly Circus, de Regent Street et d'Oxford  
Street, des grandes artères où s'alignent les  
magasins de luxe et les hôtels particuliers,  
Soho s'étale, telle une lèpre, qu'aucun Flying  
Squad, aucun « As de Scotland Yard » ne  
saura sans doute définitivement épurer, car la  
vermine s'y renouvelle sans cesse. C'est là que  
se rencontrent les filles venues de tous les  
bouts du monde, les ponces qui les exploi-  
tent, (c'est mister Pullings qui m'apprit qu'en  
Angleterre on appelait ponces, les représen-  
tants de « la deuxième profession la plus

vieille du monde », les crooks, les voleurs,  
les receleurs, les pickpockets, qui n'ont pas  
beaucoup changé depuis l'Opéra de Quat' Sous...  
Et c'est là également que se retrouvent les dé-  
pravés du grand monde, les pervers des deux  
sexes, sortis des appartements de luxe de May-  
fair, les desaxés qui logent dans les mews,  
(les anciennes écuries qu'une mode récente a  
transformées en garçonnières). Les des sœurs  
fins et des cocktails-parties, cette bohème dorée  
découvre à Soho des nouvelles excitations, des  
aventures étranges, dont l'épilogue est souvent  
tragique.

Les Anglais appellent Soho le quartier  
« français ». Il est exact que ses rues étroites,  
ses boutiques, ses modestes logis sont habités  
en grand nombre par des prostituées d'origine  
française, par des petits commerçants venus de  
Paris et de la province, et par des chefs reti-  
rés des affaires, ayant travaillé dans les res-  
taurants londoniens. Mais Soho est également  
habité par des Italiens, des Russes, des Alle-  
mands, et depuis quelque temps par des hom-

#### SOHO NOIR

A la suite d'une mystérieuse migration, Har-  
lem se transporte à Londres. La traite des  
blanches, qui fut pendant longtemps le métier  
le plus florissant de Soho, est remplacée actuel-  
lement de plus en plus par la traite des noi-  
res. Et c'est précisément sur ce point que j'as-  
pirai à interroger mister Pulling du Scot-  
land Yard. Le porter, l'atmosphère cha-  
leureuse du bar Falstaff, et le respect  
que je témoignai à l'inspecteur l'ayant  
mis en confiance, je me décidai enfin  
à poser la question :

— J'ai entendu dire, commen-  
çai-je, qu'un nouveau « milieu »  
est en train de se constituer chez  
vous : la prostitution de couleur,  
telle qu'on l'a trouvée aux Etats-  
Unis, à Harlem et à San-Francisco,  
à Marseille, et qui était jusqu'à  
présent inconnue à Londres. J'ai  
voulu voir sur place, mais je ne  
sais trop comment m'y prendre.  
Peut-être trouveriez-vous moyen de  
me piloter...

Mister Pullings réfléchit un ins-  
tant, en mâchonnant son cigare ;  
— Le fait est assez curieux, en  
effet, fit-il après un silence.

Je sentis que, malgré sa réserve profession-  
nelle, il était prêt à se laisser interroger.  
— J'aurais pu vous montrer quelques bars  
assez caractéristiques, reprit-il, mais hélas ! je  
n'en ai guère le temps. Je suis, comme vous

voyez, entièrement absorbé par nos opérations.  
D'ailleurs vous verriez ça beaucoup mieux  
sans moi. Tenez, je vais vous mettre, comme  
vous dites, en cheville avec un jeune inspec-  
teur nègre.

Et comme je manifestais mon étonnement  
d'apprendre qu'un homme de couleur pouvait  
figurer parmi les collaborateurs de Scotland  
Yard, mister Pullings m'expliqua :

— Vous verrez que depuis deux années les  
choses ont bien changé en Angleterre. Nous  
recrutons parmi les jeunes gens de nos « do-  
minions » et de nos colonies des inspecteurs  
qui apportent dans l'information, des qualités  
particulières à leurs races. La psychologie  
d'un étudiant hindou et même d'un homme du  
Soudan ou du Nigeria anglais possède des res-  
sources singulières.

— En effet, il est dans la tradition de l'Em-  
pire de ne rien négliger.

— Vous avez dit juste, fit mon interlocuteur  
avec fierté. Et le détective du Flying Squad  
que je vais vous faire rencontrer, est un digne  
serviteur de l'Empire... Il était étudiant en  
philosophie il y a encore une année. Il ne  
pense pas, comme c'est encore la tradition chez  
vous, que c'est déroger que de travailler à la  
brigade mobile de détectives. Je vois en lui un  
futur spécialiste du C. I. D. (Criminal Investi-  
gation Department) d'une classe exceptionnelle  
et d'un grand avenir. Le quartier français du  
Soho et les Docks lui sont familiers. Il nous a  
débrouillé une très sale histoire d'importation  
massive de stupéfiants par avion, affaire suivie  
du meurtre d'un gros intermédiaire.

— Mais comment faire pour retrouver ce  
jeune prodige ? demandai-je de plus en plus in-  
téressé.

— Je lui ai donné rendez-vous ici ; le joyeux  
Falstaff, héros shakespearien des bas-fonds,  
sera un bon parrain pour vos futures entre-  
prises. Je vous retrouverai après le couronne-  
ment et compléterai les informations de votre  
enquête. Mon temps est minuté, car, ainsi que  
je vous l'ai dit, nous passons au crible Lon-  
dres et ses faubourgs. En un mot, on fait peu  
nette, conclut-il dans un sourire complice, Lon-  
dres doit présenter un aspect décent, sinon im-  
peccable. Ces gens venus des quatre coins du  
monde doivent avoir l'impression que Mother  
England est une personne de bonne tenue.

#### MON COMPAGNON NOIR

C'est, en effet, un gentleman impeccable. Il  
parle un anglais parfait et sucré.

Et se présentant :

— Tom Bell...

Mais je crois bien que ce doit être un pseu-  
donyme, car au cours de nos visites chez ses  
frères de couleur, je l'ai entendu appeler de  
bien des noms, sauf celui-là.

Une demi-heure plus tard Pullings nous  
ayant quittés, nous nous trouvâmes, mon com-  
pagnon et moi, en plein Soho.

Les boutiques closes aux rideaux de fer  
abaissés semblaient mortes, avec leurs ensei-  
gnes françaises ou italiennes, leurs fenêtres  
barricadées. Mais je suis un vieux noctambule  
de Londres, et mon expérience m'a appris que  
derrière ces rideaux de fer et ces fenêtres her-  
métiques, une vie mystérieuse, pleine de dan-  
gers et d'embuches, de calculs et de plans se  
déroule au-dessus d'une échoppe de mont-de-piété, ou  
cadavre d'une femme étranglée à l'aide d'un  
bas de soie, et l'assassin est rarement retrouvé,  
ainsi que le reconnut mister Pullings en per-  
sonne.

Pendant quelque temps Tom Bell me condui-  
sit en silence à travers les petites rues tor-  
tueuses. Il s'arrêta enfin devant une pauvre  
mercerie, dont, malgré l'heure tardive, la porte  
était entrebâillée. Sans doute Tom Bell était  
attendu, et un œil discret l'avait guetté toute  
la nuit. Car je sais également qu'on n'entre  
pas dans les maisons de Soho sans montrer  
patte blanche... ou noire.

Nous pénétrâmes dans l'immeuble, traversâ-  
mes un étroit couloir. Tom Bell poussa une  
porte, nous descendîmes un escalier branlant  
et nous nous trouvâmes brusquement dans une  
grande cave, pleine de monde, et je vis aussitôt  
tôt que tous ceux qui se trouvaient là étaient  
des hommes et des femmes de couleur, sembla-  
bles aux hommes et femmes de Harlem et de  
Frisco, mystérieusement transportés au cœur  
même de Londres.

(A suivre.)

Jérôme MAYNARD.

# MYSTÈRES



**ACCORDÉONS — Instruments de musique**



**Vente directe du fabricant aux particuliers**  
— franco de douane —

Plus de **1 million de clients.**  
Demandez de suite notre catalogue français gratuit

**MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)**  
Affranchir lettres 1.50, cartes post. 0.90

**ÉCHANTILLON GRATUIT D'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER**

est envoyé par retour du courrier, sur simple demande à C. ROUX, Dr en Phlé, 52, rue Alsace-Lorraine, Malakoff (Seine) à toute personne souffrant d'eczéma, psoriasis, démangeaisons, dartres, maux de jambes, ulcères variqueux, maladies de la peau ou maladies des veines, qui pourra ainsi apprécier sans bourse délier les rapides et bienfaisants effets de l'Eau Précieuse Depensier. Ce remède souverain a guéri depuis un demi-siècle des milliers de malades désespérés après avoir tout essayé, mais en vain. Toutes pharmacies.

**la Timidité**

est vaincue en 8 jours par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 franc en timbres. Ecrire au Docteur V. D. Fondation RENOYAN, 12, rue de Crimée, Paris.

**Seins**  
développés, reconstitués, embellis, raffermis, salières comblées par les **Pilules Orientales**  
Toujours bienfaisantes pour la santé  
Fl. c. remb. 21 fr. J. RATIÉ, ph<sup>m</sup>  
div. 72, Y 45, r. Echiquier, Paris-18<sup>e</sup>

**Assurez votre Bonheur**

en prenant comme guide de votre vie intime :  
**la FEMME devant la CONCEPTION**  
du Dr Y. Dufour et P. Dhaudroy

Seul ce livre contient le célèbre Calendrier perpétuel du Dr Dufour, qui permet à des milliers de femmes de connaître chaque mois, en un coup d'œil et sans erreur possible, quels sont leurs jours de fécondité et les autres.

Vous acquerez, ainsi, l'absolue certitude d'avoir toujours de beaux enfants, mais, seulement, à l'heure de votre choix.

Expédié, sous pli fermé, contre 15 frs par P. Dhaudroy, Editeur, 99, rue des Petits-Champs, Paris, 1<sup>er</sup>, C. C. 2015.52. Pas d'envoi contre remboursement. En librairie, 13 fr. 50, mais exigez bien le livre du Dr Dufour et son calendrier.

**ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS**

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande  
**28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)**  
CAR. 19-45

**BENOIT DE VAISE**  
Une Science Nouvelle ?

**LA RADIESTHÉSIE DIVINATOIRE**

**ALAPORTÉE DE TOUS**  
Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique  
Envoi à domicile contre 2 fr. 50 en timbres-poste  
**LIBRAIRIE CRITIQUE**  
25, Rue de Vanves, PARIS - 14<sup>e</sup>

Le **BONHEUR** et la **JOIE** au **FOYER**

**FORCE SANTÉ VIGUEUR** par la **SANTÉ.**

**L'ÉLECTRICITÉ**

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Grard à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

**C'EST GRATUIT.** Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M. A. GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Le traité d'electrothérapie comprend 5 chapitres :

1<sup>re</sup> PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2<sup>me</sup> PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3<sup>me</sup> PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4<sup>me</sup> PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5<sup>me</sup> PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

**EXPOSITION 1937**

**3 ANS de GARANTIE**



Au comptant **1.250 fr.**  
A crédit **110 fr. par mois.**

**6 lampes** toutes ondes, de 18 à 2.000 m. Construction robuste. Au comptant : **660 frs**  
**7 lampes** métal, merveilleux relief sonore et haute fidélité. Au comptant : **950 frs**  
**52 frs** OU A CREDIT **70 frs** PAR MOIS

Catalogue N° 40 Gratuit sur demande

Pub. OPTA

et les prix de septembre 1936 sont maintenus

L'augmentation intense de notre production nous permet de combattre la hausse. Nous tiendrons tant que nous le pourrons cette politique de haute qualité au plus juste prix. Profitez sans tarder de ces conditions exceptionnelles dont nous ne pouvons - par suite des fluctuations dans les prix de revient - garantir la durée.

Ouvert même le samedi de 9 heures à 19 heures

**TONALUX**

" LE POSTE DE CONFIANCE " Section - 46, rue Lafayette, PARIS - 9<sup>e</sup> - Métro : Le Peletier

**AUCUN INTERMÉDIAIRE ENTRE LE PUBLIC ET LE FABRICANT**





**Françoise Paoli « Jojo », jouait à Toulon avec beaucoup de cran le rôle de souteneur.**

puleuse que de l'amour lesbien, vient de se produire à Toulon.

L'autre jour, en effet, comparait devant le tribunal correctionnel une certaine Françoise Paoli, dite « Jojo » dont les exploits étaient, avec plus d'envergure, renouvelés de ceux de Renée Dupuis.

Cette « Jojo » inculpée d'exercice du « métier » de souteneur, avait d'ailleurs de qui tenir ! Elle était originaire de « l'île d'amour ».

A la fin de son adolescence, Françoise Paoli avait émigré, à son tour, pour les rives du continent. Elle était venue partager les destinées des prostituées de Marseille, de Nice, de Toulon.

insulaire sur le pavé de Toulon, et particulièrement dans les bars crapuleux et dans les bals musette du quartier réservé. Mais quelle singulière transformation se manifestait dans les allures et le costume de l'ancienne prostituée !... Plus de robe de soie artificielle ; plus de « permanente » ondulée ; plus la moindre trace de fard. Jojo s'était muée en « garçonne » intrépidement masculine, portant jupe-culotte et pull-over de cycliste, cravate voyante et veston aux épaules carrées.

Tout d'abord, on crut que Jojo n'avait d'autre souci que de séduire ainsi les adeptes du culte saphique. Quelle erreur ! Les desseins de la

**A Paris, Renée Dupuis, vêtue en homme, accordait sa protection à des filles.**



## Ces nouveaux "MESSIEURS"



**Jojo affectionnait ce dancing de la rue de Lorgues, à Toulon. C'est là parmi les prostituées qu'elle recrutait la plupart de celles sur qui allait peser sa tyrannie.**



**Après une rafle, quelques victimes de Jojo se trouvent réunies, au violon de Toulon. Elles vont pouvoir étaler leur ressentiment : le maître en jupon n'est plus à craindre...**

TOULON  
(De notre correspondant particulier.)

**N**'a sans doute pas oublié la singulière histoire de cette Renée Dupuis, native d'Auch, qui s'était virilement éprise, à Paris, de la jeune prostituée Denise O'Connell, et qui, pour la faire respecter par les concurrentes du trottoir et par leurs souteneurs, s'était elle-même spécialisée dans la « profession » de ruffian.

Vêtue en homme et armée d'un impressionnant revolver, qui voisinait dans sa poche avec le rasoir, l'intrépide Renée copiait à s'y méprendre les pâles voyous, de même qu'elle surveillait sa protégée avec un vrai cran de « dur » redoutable.

S'il advenait quelque querelle entre ces dames, pour la contestation d'un emplacement de « travail » ou pour la conquête d'un client, ou bien si les « hommes » du Faubourg Montmartre approchaient d'un peu trop près la blonde Denise pour essayer de l'exploiter, la masculine Renée n'hésitait pas à surgir de l'ombre d'une porte cochère pour défendre sa tendre amie en même temps que ses intérêts.

Et si l'ennemie ou le rival ne se le tenait pas pour dit, le pseudo « mec à la Denise » lançait avec hardiesse et conviction la menace qui jetait la panique parmi ses adversaires :

— J'te vais t'envoyer à la morgue en deux coups de « soufflant » si qu't'as pas fini d'em... le monde !

D'ailleurs, la *souteneuse* parodiait si bien ses émules de l'autre sexe que ceux-ci étaient persuadés, comme leurs femmes, que Denise O'Connell était réellement soumise à un « vrai de vrai »....

La police elle-même s'y trompa ! Elle prit en surveillance ce prétendu mauvais garçon qu'on voyait trop souvent en compagnie de la prostituée et, un soir que l'inquiétante silhouette se tenait en « planque » au carrefour de la rue de Châteaudun, observant le « travail » de sa protégée, les agents des mœurs l'arrêtèrent pour vagabondage spécial, tout comme ils auraient fait d'un authentique souteneur !

Une affaire similaire, encore que relevant davantage d'une activité cra-

Puis, brusquement, on cessa de la voir errer dans les venelles sordides du quartier réservé ou « guinchant » avec les marins à pompons rouges au bal musette de la rue de Lorgues.

Jojo avait rencontré un client sérieux, le naïf Franconi, qu'elle avait apitoyé sur ses vicissitudes de fille galante et qui avait fait le vœu de la relever de sa déchéance, en l'épousant légitimement.

Mais les mornes félicités conjugales, le manque d'imprévu de la vie régulière ne tardèrent pas à lasser l'ardente fille de Corse, éprise d'aventures sans cesse renouvelées. De plus, le médiocre salaire de Franconi était bien loin de suffire aux dilapidations de Jojo. Elle prit donc la résolution de rompre avec son foyer, pour se livrer de nouveau à son entreprenante fantaisie.

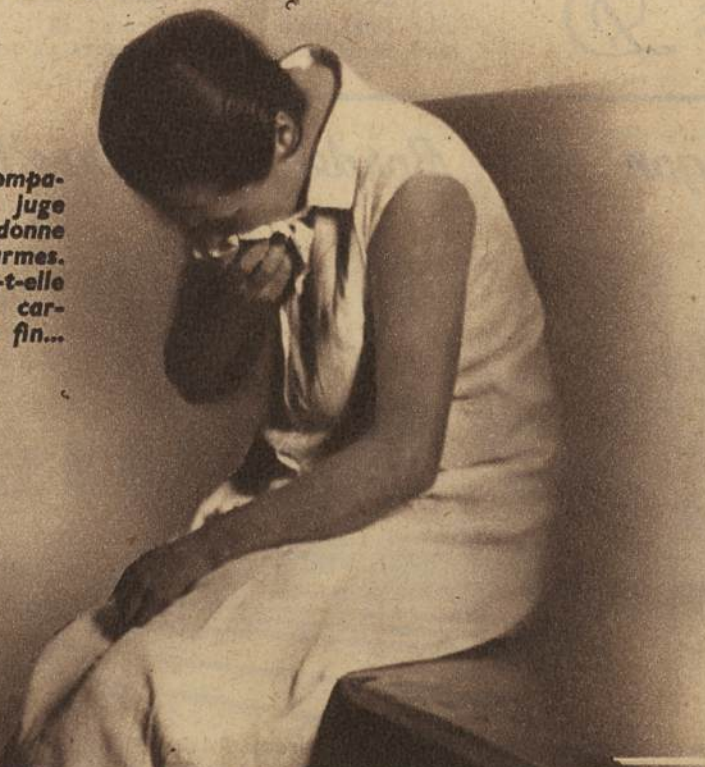
Ce fut alors qu'on revit la brune

jeune Corse étaient autrement audacieux. A l'instar de ces « messieurs » de la pègre, dont son passé de fille soumise lui avait appris à connaître les procédés et les « combines », elle entendait à son tour pratiquer les mêmes entreprises. On la vit, dans tous les « musettes » interlopes ou les dancings populaires, guettant la novice dont la misère ou la naïveté lui promettaient une proie facile. Elle offrait un tour de valse ou de java. La cavalière était, soit une fille-mère, avide de subsides pour la pension de son enfant ; soit une fille perdue en quête d'un protecteur ; soit une petite « boniche » aspirant à s'enrôler dans la galanterie. Jojo promettait la chambre, le couvert, le travail, en assurant qu'elle était « là pour un coup », s'il fallait se « dém... ».

— Et si les maqueux s'en mêlent, ajoutait-elle en montrant son browning, j'ai ça pour leur riposter !...

Après quelques jours d'amitié, la

**Jojo, qui va comparaître devant le juge d'instruction, donne libre cours à ses larmes. Sans doute s'avise-t-elle que sa brillante carrière touche à sa fin...**







Les sauveteurs de la mer, jeunes et vieux, ont été récompensés à la Sorbonne. Jean Bernard, 12 ans, reçut une médaille d'argent pour avoir sauvé une fillette, tandis que...

## NOTRE VOIX

### Une Erreur et une Injustice

**C**E n'est pas seulement une injustice, c'est aussi une grossière erreur qu'il faut réparer au plus tôt, en libérant Sébastien Lasarte, qui vient d'être condamné à un an de prison sans sursis par le tribunal militaire de Bordeaux.

Le garde des Sceaux a été saisi par M<sup>e</sup> Philippe Lamour de ce cas ahurissant ; mais il faut aussi alerter le ministre de la Guerre, car on ne saurait admettre que se prolonge la détention de Lasarte.

Voici les faits, sèchement :

Sébastien Lasarte est né à Irun, d'un père basque français. Il a opté à 20 ans, comme il en avait le droit, pour la nationalité espagnole. Appelé à « tirer au sort » pour le service militaire, il leva un « bon numéro », puisqu'il satisfait à ses obligations, sans accomplir de service. Mais il était en règle avec les lois de son pays : son carnet de recrutement, délivré par les autorités espagnoles, le prouve.

Après l'occupation d'Irun par les troupes de Mola, Sébastien Lasarte se réfugia en France, chez un de ses oncles. Il fut arrêté à Paris, comme insoumis, incarcéré au Cherche-Midi, puis à la prison de Bordeaux et jugé par le conseil de guerre qui le déclara coupable d'insoumission.

Et cependant, son innocence est évidente : Lasarte, usant de son droit d'option, avait choisi la nationalité espagnole ; il avait été considéré comme Espagnol ; la loi sur le recrutement espagnol lui fut appliquée.

Puis éclata la guerre civile. Lasarte, fervent républicain, défend le sol de son pays contre l'armée de ceux qu'il considère comme des rebelles. Il lutte devant Irun. Irun est prise. Pour échapper à la mort, il franchit la frontière française ; il se croit sauvé. On le jette dans une prison. Est-ce croyable ?

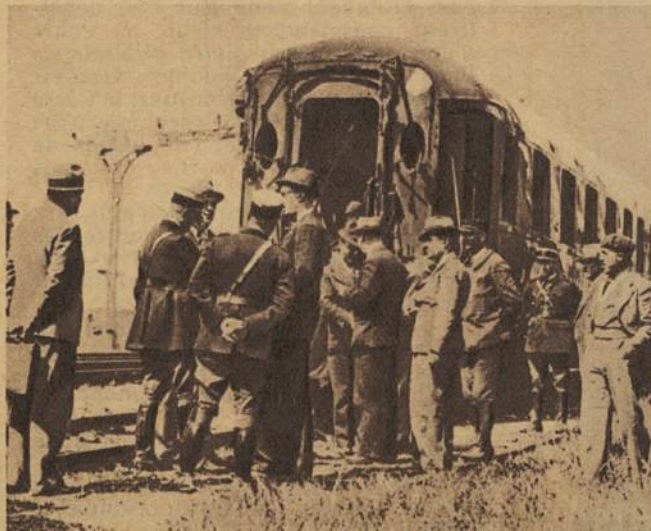
Et cependant, il était bien facile de vérifier ce qu'affirmait l'inculpé. Il protestait de son innocence, il déclarait que son carnet de recrutement en faisait foi. L'instruction n'a rien vérifié ; il était si simple de se procurer le document qui établissait le mal-fondé des poursuites !

La condamnation est prononcée. Seule une cour de révision pourrait casser la sentence de Bordeaux, mais la procédure est longue et le résultat incertain.

Une décision ministérielle s'impose : la grâce, d'abord ; le cas de Sébastien Lasarte est trop clair, trop simple, trop douloureux pour qu'une solution n'intervienne pas immédiatement.



### L'explosion du wagon du "Bordeaux-Marseille"



Un engin explosa dans un wagon de l'express Bordeaux-Vintimille, aux environs d'Arles. Par miracle, malgré la violence de la déflagration et l'incendie qui suivit on n'eut à déplorer qu'un mort. L'enquête se poursuit activement.

# LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

## ADULTÈRE BLANC

**L**A dame Lidy Florent, jeune Martiniquaise café au lait, mais avec beaucoup plus de café que de lait, bouillante d'indignation et de colère, traîne devant les juges de la ... Chambre correctionnelle Louis, son volage époux, comme elle « homme de couleur », coupable, aux termes de la prévention, d'entretien de concubine.

Une fois de plus, les extrêmes se touchent. Regardez bien Louis Florent. Un nègre. Un beau nègre sans doute, ce qui se fait de mieux dans le genre, mais avec tous les caractères du type : cheveux crépus, lippe énorme, ongles violets... Or, à ses côtés, se trouve la demoiselle Yvonne, sa complice, qui, toute blonde et rose d'émotion, abrite sa flurette personne à l'ombre de son gigantesque et ténébreux amant.

De l'autre côté de la barre, l'infortunée abandonnée étale, avec grands éclats de voix et fort accent des Iles, sa rancœur. Un paquet de nerfs, cette dame Florent, à l'impétuosité de laquelle le mari oppose l'immobilité dédaigneuse d'une splendide statue d'un bronze authentique.

LE PRÉSIDENT (au prévenu). — Vous reconnaissez les faits qui vous sont reprochés ?

LE PRÉVENU (qui n'a pas compris ou bien qui a peur de se compromettre)...

LE PRÉSIDENT. — Le concubinage, quoi !

LE PRÉVENU. — Moà, j'suis pas concubinage (sic). Hilarité.

LE PRÉSIDENT. — Alors, qu'êtes-vous ? Vous habitez depuis plusieurs mois avec la demoiselle Yvonne.

LA DEMOISELLE YVONNE. — Monsieur est « logé » chez moi. C'est tout (rires).

LE PRÉSIDENT. — C'est suffisant pour constituer le délit, d'autant que Florent a apporté chez vous ses vêtements, ses meubles et son poste de T. S. F.

LA DAME FLORENT. — Tout ça, c'est à moi ! Je le veux. Lui aussi, je le veux ! (rires.)

LE PRÉSIDENT. — Il n'est pas dans le pouvoir du tribunal de vous rendre votre mari (à Florent). Vous auriez dû attendre d'être divorcé pour vivre avec votre amie. Vous avez préféré passer outre.

A ces mots, le visage sombre du mari adultère s'éclaircit d'un immense sourire. Qu'a-t-il donc compris ? Je l'ignore. Sa joie déborde.

Mais ce jeu de scène achève d'exaspérer l'épouse outragée dont la colère explose.

LA DAME FLORENT. — Lui pas divorcé, pas divorcé ! Il m'a mise enceinte (Elle prononce « En cinq ! ») L'autre femme aussi ! Oui, M'sieu le Président, deux femmes enceintes à la fois ! Voilà l'enfant, voilà je mien ! (au public). Regardez, regardez tous son enfant !

Et, de son sac à main, elle exhibe le portrait d'un délicieux baby négroïde, nu comme il sied qui, souriant, envoie des baisers à la ronde.

Ce sketch obtient, côté public, un beau succès.

LE PRÉSIDENT. — Du silence ! (à la dame Florent). Montrez cette image ! (après un temps). Oui,

à la vérité, cet enfant est magnifique ! (au père) : La ressemblance avec vous est frappante. Mes compliments !... et l'autre ?

LA DEMOISELLE YVONNE (très spontanée). — Un vrai bébé de concours aussi, mon Président !

Florent, auteur de cette double et concomitante pro-géniture, garde un sourire fat et l'air le plus satisfait.

LE PRÉSIDENT (à la dame Florent). — Que demandez-vous ?

LA DAME FLORENT. — La photo !

LE PRÉSIDENT. — Oui, oui. On va vous la rendre, mais comme dommages et intérêts, quelle somme ?

LA DAME FLORENT (qui, décidément, ne lâche pas son idée). — Trente-cinq francs.

LE PRÉSIDENT. — Drôle de chiffre !

LA DAME FLORENT. — La photo a coûté « ça » (rires).

Le Tribunal condamne chacun des prévenus à 16 francs d'amende et accorde à l'épouse ses 35 francs. Elle s'en va apaisée et satisfaite. Le mari aussi, d'ailleurs, quitte la salle hilare et joyeux. Pour un peu, n'est-ce pas, notre homme serait sorti blanc de l'audience. Aussi trouve-t-il la vie belle. Libre à lui maintenant de voir tout en rose !

### La nuit des blondes

**B**IENTOT quinquagénaire, M. Léon Doniret, qui est un négociant en vins fort bien considéré sur la place de Paris, recherche volontiers la compagnie des dames. Il ne se contente d'ailleurs pas d'une seule partenaire : il aime avoir autour de lui une petite troupe.

Ce besoin de société ne va pas sans inconvénients, ainsi qu'il fut révélé à l'audience de la 14<sup>e</sup> Chambre correctionnelle où trois jeunes femmes blondes comparaissaient : Renée Coubart, Hélène Le Bihan et Eugénie Cartier.

Dans la soirée du 12 au 13 mars dernier, elles avaient été invitées par M. Léon Doniret à visiter successivement quelques maisons accueillantes ; une « tournée », dont chaque halte était marquée par quelques bouteilles de champagne.

Vers deux heures du matin, M. Léon, dont le regard était vague et le cerveau chargé d'une agréable brume, pria ses trois compagnes de ne pas le laisser seul : elles entrèrent dans son appartement.

On ne sait pas exactement ce que fut cette dernière partie du programme des réjouissances. Dorloté et pris de main en main, M. Doniret s'endormit d'un lourd sommeil, qui n'était peut-être pas celui d'un enfant pur.

Et quand, le lendemain matin, il se réveilla dans son fauteuil, une cassette de métal où se trouvaient 2.400 francs était vide.

Plainte en vol contre les trois blondes ; elles furent arrêtées, puis, à la demande même du plaignant, mises en liberté provisoire.

Ce n'était pas l'histoire banale de l'entôlage où l'inculpée nie. Pas du tout : Renée, Hélène et Eugénie reconnaissaient qu'elles avaient pris les 2.400 francs, qu'elles avaient entre elles équitablement partagés.

— C'était notre rémunération, dit Eugénie. Par délicatesse, M. Léon avait laissé la clef sur la cassette.

LE PRÉSIDENT SENGENCE. — Vous vous êtes servies largement !

Le défenseur de ces dames, M<sup>e</sup> Paul Henriquet, accorde en effet que ses clientes ont estimé leurs bons offices à un prix qui frise la hausse illicite.

M. Doniret, désolé d'avoir causé des ennuis au charmant trio, s'institue avocat auxiliaire :

— Je retire ma plainte, dit-il, nous nous arrangerons !

Le tribunal, prenant acte de la soirée prochaine où l'on réglera « aimablement » les comptes, ne condamne les inculpées qu'à la peine de 15 jours de prison avec sursis.



# DES HOMMES

PETITES CAUSES

## LA CAISSIÈRE VOLÉE

Il était 1 h. 30 du matin. Quelques spectateurs atardés, des filles, des souteneurs animaient encore le boulevard Saint-Martin ; une dame tout de noir vêtue, et qui avait la dignité simple d'une veuve du quartier Saint-Sulpice, constituait un élément rare dans la faune humaine, qui haute ces parages à une heure où les gens paisibles sont couchés.

C'était Mme Ressortit, veuve, en effet, et caissière dans un manège de chevaux de bois, et largement quinquagénaire.

Mme Ressortit fut accostée (nous prenons la version qu'elle donna elle-même de l'étonnante aventure où elle fut mêlée) par un jeune homme de 23 ans, Victor Bauret.

Ce Bauret était sorti l'avant-veille de Fresnes, où il avait passé huit mois à la suite d'un vol ; sa virginité judiciaire, à lire le casier, était, malgré son jeune âge, abondamment déflorée et depuis longtemps.

La conversation s'engagea entre la caissière et Victor. On parla de la difficulté de trouver du travail. Mme Ressortit se plaignit de sa situation précaire.

— *Qu'à cela ne tienne, répondit, plein d'assurance, Bauret, venez jusque chez moi ; je vous présenterai mon associé ; nous exploitons une boutique de loterie ; vous serez notre caissière ; je vous garantis quarante francs par jour...*

Mme Ressortit, toute contente, suivit son sauveur. En cours de route, toutefois, elle eut une hésitation.

— *Venez chez vous à cette heure, mais c'est imprudent, pour une femme seule ?...*

— *Voyons, à votre âge, madame, vous ne risquez rien.*

Et sur ces propos, peu galants, mais qui la rassurèrent tout à fait, Mme Ressortit poursuivit son chemin avec ce compagnon de rencontre.

Ils arrivèrent à l'hôtel, montèrent jusqu'à la chambre où logeait Bauret. Celui-ci s'effaça poliment pour laisser entrer la dame, puis, il referma la porte —

à clef — et, sans préambule, brutalement, lui dit :

« *Maintenant, je vais te... posséder.* »

Il employa même un verbe plus fort.

La caissière, « interloquée » dit-elle, s'effondra sur un fauteuil. Victor Bauret enleva sa ceinture et, la faisant tourner sous les yeux de sa « conquête » :

« *Je vais te marquer, si tu résistes...* »

Alors, elle s'abandonna. Il la déshabilla et accepta de lui laisser sa chemise, parce qu'il faisait trop froid.

Et puis, comme il l'avait annoncé, il la posséda. Ce premier assaut ne lui avait pas suffi ; il voulut faire profiter son « associé », Michel Bioret, de l'aubaine. Il l'alla chercher dans la chambre voisine (ayant enfermé Mme Ressortit dans la pièce).

Et Bioret, à son tour, abusa de l'infortunée.

Après quoi, les deux chenapans fouillèrent le sac de leur victime, prirent les quatorze francs qu'il contenait, un ticket de métro et un billet (qui fut d'ailleurs perdant) de la Loterie nationale. Et ce ne fut pas encore tout. Bauret exigea un supplément :

« *Je te mets à l'amende, conclut-il, de 500 francs ; tu me paieras 100 francs par semaine ; premier paiement demain.* »

Elle signa une reconnaissance de dette.

La caissière obtint, à ce prix, sa liberté ; elle courut au commissariat de police.

Ce récit, Bauret et son camarade en confirmèrent quelques éléments. Ils avaient, en effet, profité successivement de Mme Ressortit ; mais elle avait semblé prendre goût à ces ébats. Ils reconnaissaient le vol.

M<sup>e</sup> Marcel Mouraud plaida que, pour une femme déjà mûre faire l'amour avec deux jeunes gens bien bâtis, est un agréable divertissement.

Et les juges de la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle, flairant dans cette histoire étrange une part de responsabilité à la charge de la caissière, ne condamna les deux repris de justice qu'à des peines modérées : Bioret à un mois de prison ; Bauret, qui avait été l'incontestable animateur de la partie, à quatre mois.



...Gildes Bihan, un vieux loup de mer, ancien patron en second du canot de sauvetage de l'île de Groix, était décoré de la Légion d'Honneur par l'amiral Lacaze.

## COURRIER JURIDIQUE

A. J., Cannes. — Le projet de loi d'amnistie ne prévoit pas l'homicide volontaire sans préméditation.

Susy, Amiens. — En principe, la femme doit habiter avec son mari, même si le lieu fixé pour le domicile conjugal lui déplaît. Car le domicile conjugal c'est le domicile du mari. Cette règle toutefois comporte des exceptions : si vraiment vous étiez trop malheureuse chez votre belle-mère et si vous avez des témoins qui l'attesteraient, vous pourriez demander le divorce. Pour obtenir l'assistance judiciaire, écrivez au procureur de la République d'Amiens, en joignant un certificat de non-imposition et un certificat d'indigence qui vous seront délivrés par la mairie.

Joseph, lecteur assidu. — 1<sup>o</sup> La compagnie d'assurance a le droit de vous réclamer le remboursement des frais ; 2<sup>o</sup> La compagnie de chemins de fer ne peut vous réclamer que le bulletin du casier n<sup>o</sup> 3. La peine d'amende y figurera ; 3<sup>o</sup> La loi n'est pas encore votée. Il est impossible de vous répondre actuellement.

Jane, La Ciotat. — Ecrivez au procureur général près de la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour signaler le cas de cet indésirable individu. Vous devez avoir un avoué ; qu'il fasse le nécessaire pour l'expulsion ; elle pourrait être obtenue en raison des circonstances particulières de cette affaire.

A. D., Maroc. — Cette personne a-t-elle des témoins qui attesteraient les violences dont elle a été la victime de la part de son mari ? Elle peut quitter le domicile conjugal en faisant une déclaration à la police ou à la gendarmerie, pour indiquer les raisons qui l'obligent à partir. Si elle est sans ressources, elle n'a qu'à demander l'assistance judiciaire, en écrivant, comme il est indiqué ci-dessus au procureur de la République.

Mme X... — Il nous est impossible de vous dire si la réclamation de l'Enregistrement est fondée. Seul un expert foncier pourrait vous renseigner utilement.

J. S., Enghien-les-Bains. — Vous pourriez demander votre réhabilitation avec des chances de succès.

Freddy Torino. — Très ému par votre lettre. Le brigadier n'avait certainement pas le droit de livrer à votre patron le rapport diffamatoire sur le compte de votre fiancée. Vous n'avez rien à craindre au sujet des papiers nécessaires pour vous marier. En ce qui concerne votre troisième question, allez vérifier à la Préfecture de police. Nous ne pensons pas que vous éprouviez une difficulté pour la délivrance du passeport.

J. H., rue Diderot, Nantes. — Nous ne pensons pas que la loi d'amnistie s'applique au cas que vous signalez.

## La fiancée versatile

LES époux Alex, riches fermiers de la Brie, avaient à leur service un ouvrier agricole, Jean Johannès, dont ils étaient très satisfaits.

Andrée, la fille des fermiers — plantureuse fille des champs et qui n'avait pas encore sa vingtième année — trouvait Jean fort à son goût ; ils s'étaient, en quelque sorte, fiancés, non pas secrètement, mais avec l'accord des parents, que la pauvreté du jeune homme n'avait pas effrayés.

Jean Johannès quitta la ferme pour aller au service ; Andrée, pour chasser le cafard se plaça à Paris. Danger de la grande ville, de ses tentations : elle oublia peu à peu ses promesses et, si elle continuait encore à voir, de temps à autre, son fiancé, elle songeait, suivant un plan bien réfléchi, à rompre.

Rien, d'ailleurs, ne peut donner indication plus précise de son état d'âme que ce passage d'une lettre que la jeune fille adressait à ses parents. Parlant de Jean, elle leur écrivait : « *J'en ai marre... Il me fait suer. Je vais le laisser tomber. Laissez-moi faire : faites comme moi, je dors bien et je mange de même...* »

Et, par le même courrier, l'ancienne fille des champs, devenue rapidement rouée aux frottements citadins, envoyait à Johannès ce billet : « *Mon petit bijou adoré, je ne peux plus vivre sans toi. Je l'attends dimanche comme convenu.* »

Le « bijou adoré » — solide gaillard, sous son uniforme — arrive tout frétilant le dimanche.

Il arriva — le mot est de lui — « le cœur content ».

Un bon déjeuner au restaurant, où l'on mangea et but comme quatre (car Andrée Alex avait un appétit d'ogresse), puis l'on s'en revint dans la chambre où habitait Andrée.

Et c'est alors qu'aux tendres manifestations de Johannès, la fiancée répondit par une moue. Elle le repoussa :

« *Je ne veux plus de toi. Tu m'agaces.* »

Sur la table, brillait la lame d'un couteau. Il prit l'arme : menaces et supplications alternées. Andrée ricanait. Il la larda de douze coups, au sommet de l'épaule.

Elle en réchappa, contrairement à tous les pronostics.

Jean Johannès vient d'être jugé par la 14<sup>e</sup> chambre correctionnelle. Il demande pardon au tribunal et à sa victime, dont la singulière attitude valait pour lui comme une circonstance atténuante. Les juges lui accordèrent, avec la peine d'une année d'emprisonnement, le bénéfice du sursis.

## TROP D'AMANTS

LEVER de rideau, à la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal civil de la Seine, mercredi dernier. On plaide « par observation » les causes simples, les affaires qui viennent « par défaut ».

Voici un employé du gaz, cocu comme on ne peut pas l'être davantage, qui veut divorcer. Le pauvre homme, par la voix de son avocat M<sup>e</sup> Jacques Archevêque, expose son infortune.

Quand il entra à son domicile, un soir, il y a trois mois, il trouva une lettre de sa femme. Elle avait quitté la maison ; la lettre n'était qu'un long aveu de ses fautes.

Et M<sup>e</sup> Archevêque de lire la lettre de l'infidèle, qui déclarait « ne pouvoir compter ses amants ».

« *Il y en a trop* », écrivait-elle dans son message d'adieu. « *Mais pardonne-moi ; je n'avais plus ma tête...* »

La tête ? Façon de parler.

« *Je vais vivre avec mon remords.* » Telle était la dernière phrase du billet qui voulait être pathétique.

Sur le siège, le tribunal prononça le divorce au profit du mari.

## Le Palais, côté cour... côté jardin...



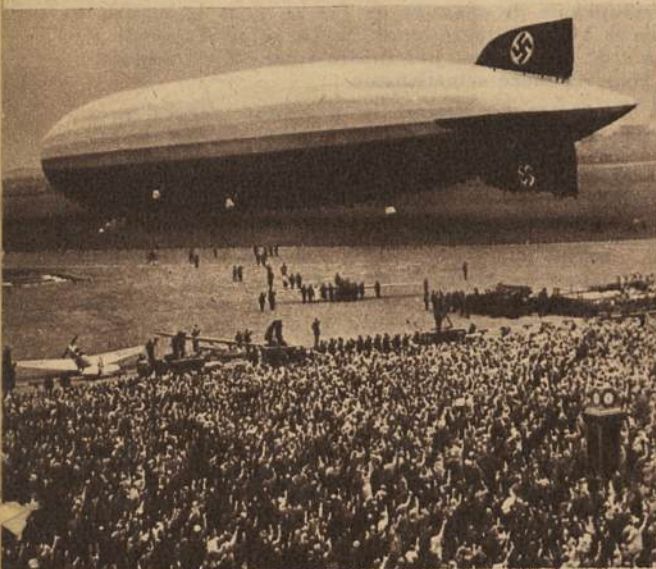
A gauche : Voici, aux assises, Fernand Prévot, qui avait tué sa maîtresse et son rival, derrière son défenseur M<sup>e</sup> Ch. Legrand. - A droite : On confronte M. de Chambrun et Mlle de Fontanges. La foule attend leur sortie.





Vue, prise à bord d'un avion, de la carcasse du R. 101 triste épave d'un drame de l'air.

A gauche, un rescapé le visage ensanglanté. Le commandant Lehmann (3<sup>e</sup> à dr) succomba à ses multiples blessures (Transmis par belinogramme.)



Le départ du "Graf Zeppelin" veteran des traversées est différé. - Ici la foule berlinoise l'acclame



Après la catastrophe du "R. 101", à Beauvais, la troupe fouille les débris encore fumants du dirigeable

New-York

De notre correspondant particulier

Que dirais-je ? Que raconterais-je ? Je me souviens encore de la première arrivée triomphale de l'« Hindenburg » en Amérique, la foule hurlante qui acclamait le vaisseau de l'air. J'entends encore le capitaine Lehmann dire, en levant une coupe de champagne, au club de l'aéroport :

— La sécurité est absolue. Nous avons résolu tous les problèmes qui faisaient du plus léger que l'air un jouet fragile des éléments. Nous résistons désormais aux orages et notre vitesse est assez grande pour que nous puissions éviter ou fuir le mauvais temps. Notre gaz lui-même, l'hélium, n'est plus inflammable.

Hélas !

Jeudi soir, jour de l'Ascension — quelle affreuse ironie du destin — nous étions un groupe de journalistes réunis de nouveau pour accueillir l'aventurier géant des nuages. Il avait fait tout l'après-midi un temps épouvantable... La pluie venait de cesser, mais au nord on entendait encore les roulements d'un lointain orage. Vers sept heures nous vîmes apparaître le dirigeable. C'était la dernière lueur du jour. Il s'approcha lentement du mât d'amarrage, lança des câbles auxquels les manœuvres du sol essayèrent de s'accrocher. De ma place je voyais le capitaine Preuss, penché à une fenêtre de sa nacelle de

commandement, à l'avant, qui criait des ordres que le vent et le bruit ralenti des moteurs hachaient.

Je suis incapable maintenant de reconstituer ce qui se passa et je crois qu'aucun témoin ne saura le faire. Il me sembla que le dirigeable heurtait le pylone d'amarrage, basculait, heurtait le sol de l'arrière. Une immense flamme jaillit. En un instant l'« Hindenburg » n'était plus qu'une torche.

Le reste est confus dans mon esprit. Je me précipitai comme les autres, je hurlai, comme les autres, je reculai devant la chaleur du brasier, comme les autres. Des gens hagards, noircis, à demi nus surgissaient de la fumée ou rampaient sur l'herbe roussie. Je vis deux policiers qui soutenaient un homme en uniforme. Je m'approchai. C'était le capitaine Lehmann, le vieux compagnon d'Eckener, qui avait conduit tant de fois le « Graf-Zeppelin » et qui faisait sur l'« Hindenburg » son dernier voyage comme technicien. Il était affreusement brûlé, son visage n'était qu'une plaie noire.

Soutenu sous les bras, mais raidi par une énergie farouche, il restait debout, il marchait même. Il est mort quatre heures après.

Au sol, l'aéronef à la croix gammée n'était plus qu'une carcasse tordue et fumante.

Roy PINKER.

Le dirigeable, c'est-à-dire le ballon muni d'un moteur et d'une hélice, naquit en même temps que l'avion et d'ailleurs le comte Zeppelin en fut à peu près le pionnier. Dès le début, les véritables techniciens du vol humain déclarèrent : « L'avenir c'est l'avion. » Le plus léger que l'air est sans progrès possible et il est dangereux.

La lutte a continué. Elle continue. Parfois le dirigeable a marqué des points et les vols transatlantiques avec passagers lui ont donné un regain de succès. Mais chaque fois que ses fidèles ont cru au succès définitif, le destin a marqué le coup d'arrêt, une catastrophe est venue arrêter l'élan.

Ceux qui croient au plus léger que l'air continueront. Ils ont raison de vouloir vaincre le malheur. Mais il faut cependant bien penser qu'ils seront bientôt largement dépassés par l'avion dont les progrès sont pratiquement illimités. Et si l'on compare les accidents du plus lourd et du plus léger que l'air, on s'aperçoit que le dirigeable a fait, en proportion, un nombre effrayant de victimes.



Dès 1905, le premier zeppelin est détruit. En 1909, la France paie à son tour le tribut.

Le République était un dirigeable semi-rigide qui avait fait l'orgueil et la joie des Parisiens en évoluant au-dessus de la revue de Longchamp.

Il s'écrasa au sol au cours d'une manœuvre, et les quatre membres de son équipage périrent.

En 1913, c'est le L-2 qui fait treize morts.

En 1914, à la veille de la guerre, en Autriche, le Korting-Wingpassing allonge de neuf morts la liste funèbre.

Je passe sur la guerre. J'y reviendrai. Mais la tourmente à peine achevée, l'Angleterre perd un dirigeable qui coûte sept morts.

En 1921, c'est encore la Grande-Bretagne qui paie la rançon. Le R. 58 sombre avec ses quarante-trois hommes.

1922. Le Roma, qui malgré son nom appartient aux Etats-Unis, casse en l'air et la liste s'allonge de trente-quatre noms.

C'est l'époque où le dirigeable croit avoir gagné tous ses galons. On a renoncé aux enveloppes souples. Le génie du vieil inventeur, Zeppelin, a imposé la carcasse rigide, garnie de ballonnets indépendants. C'est le principe de la cloison étanche, comme dans les bateaux. Le risque est ainsi singulièrement diminué, c'est un fait.

D'un coup, on passe des modèles moyens aux mastodontes, l'avion a déjà fait trop de progrès. Le dirigeable ne peut plus le battre que sur le plan de la régularité et surtout du confort. Il faut qu'il soit grand. L'ère des monstres est commencée.

Pendant que Zeppelin, brisé par la guerre, rongé son frein, les Américains et les Anglais s'engagent sur la voie étrange. Ils se menèrent une concurrence à mort. — Hélas, vraiment à mort ! — La France est hors de cause. Elle ne croit pas aux dirigeables. Elle a raison.

Les Etats-Unis mettent au point un premier géant, le Shenandoah. Il fait l'admiration de tous jusqu'au jour où il explose en l'air en faisant 14 victimes.

1928. L'Italie arme un grand dirigeable pour conquérir le pôle Nord. Le général Nobile le commande. L'aéronef prend la route, entre dans l'inconnu et y disparaît. La radio l'appelle, il ne répond plus. Une tragédie effroyable commence. De tous les points du globe, on part à la recherche des explorateurs. Les bateaux ne peuvent s'approcher de la banquise. Les avions essaient de les suppléer. La France arme son meilleur appareil, un hydravion que pilote un grand aviateur, Guilbaud, ayant à son

# LES ZEPPELIN

# MAU



bord Amundsen, héros des glaces. Guilbaud et Amundsen périrent à la tâche.

La tragédie a une double face. Les naufragés ne sont pas morts. Ils ont été jetés sur la banquise, ils périssent lentement de froid et de faim. La radio-télégraphiste a sauvé son poste mais l'émetteur ne fonctionne plus. Il entend, il entend tous les bruits du monde, l'orchestre du Savoy de Londres, les conférences graves de la Sorbonne, et surtout les appels multiples de ceux qui le cherchent. Il sait qu'on les cherche partout où ils ne sont pas, il entend tous les détails des randonnées inutiles et il est impuissant. Il suffirait que son poste puisse émettre une phrase, un cri :

« — Nous sommes là. »

Mais ce cri-là, il ne peut pas le jeter.

Enfin un aviateur, italien aussi, Maddalena, repère par hasard les infortunés. Il donne l'alarme. Des vaisseaux brise-glace, des avions se précipitent. Les survivants de l'*Italia* sont sauvés.

En 1930, c'est le *R-101* dont l'Angleterre s'enorgueillit. Grâce à lui, elle croit avoir dépassé la technique américaine et la technique allemande. Le mastodonte part pour une croisière inaugurale. Toute la fine fleur de l'aéronautique britannique est à bord, le ministre de l'Air, les généraux, les techniciens. Il doit aller aux Indes.

Hélas, il ne va pas loin. Au-dessus de la France une tempête le saisit, le tord, le jette au sol. Dans une forêt, près de Beauvais, il s'abat. On retire quarante-huit cadavres des poutrelles calcinées. Trois hommes seulement ont survécu.

Et c'est en 1933 le plus terrible accident, celui qui frappe le plus les imaginations.

L'*Akron* avait coûté cent millions. Il avait été muni des appareils de sécurité les plus modernes, entre autres, d'un dispositif spécial qui devait servir de paratonnerre.

L'*Akron* avait quitté Lakehurst pour une courte croisière, ayant à bord, en plus de son équipage de soixante-trois hommes, les invités dont l'amiral Moffett, chef du bureau de l'Aéronautique. Il était commandé par le capitaine Mac Cad qui avait déjà commandé le *Shenandoah*.

En effet, après la catastrophe du *Shenandoah*, une violente campagne avait été entreprise aux Etats-Unis contre les dirigeables. L'amiral Moffett avait soutenu vaillamment la défense des aéronefs. Il avait obtenu la construction de l'*Akron* et, par solidarité, les officiers rescapés du *Shenandoah* avaient réclamé d'être de l'état-major du nouveau dirigeable.

L'*Akron* se trouvait à une vingtaine de milles de Philadelphie, lorsqu'il fut pris dans une violente tempête « électrique ». Non loin de la côte de New-Jersey, le monstre se cabra, puis s'abattit dans les flots. L'équipage ne bougea pas. Jusqu'au bout les mécaniciens restèrent devant leurs moteurs et les radio-télégraphistes lancèrent les S. O. S.

Le dirigeable s'enfonça dans la mer. Seul, et par un miracle, le commandant en second Wiley, le quartier-maître Deal et le matelot Moreland surnagèrent et furent sauvés. Leurs soixante-douze camarades périrent.

Les Américains, entêtés, n'en finirent pas moins la construction du *Macar*, et mieux, ils en confièrent le commandement à Wiley, rescapé de l'*Akron*. Deux ans plus tard, le 13 février 1935, au cours des grandes manœuvres, le *Macar* sombra à son tour dans le Pacifique, au large de la côte de San-Francisco.

Cette fois l'accident avait eu lieu en plein jour, dans une mer peuplée de navires. Presque tout l'équipage put être sauvé. Le *Macar* ne coûta que deux morts. Le commandant Wiley échappait cette fois encore à la mort.

**Le « Hindenburg », monstre de l'air, terminait sa 21<sup>e</sup> traversée de l'Atlantique à Lakehurst, quand, pour des causes encore mal déterminées, il s'enflamma soudainement et ne fut bientôt plus qu'un squelette calciné.**

Cette fois l'opinion publique américaine s'oppose à la construction de nouveaux dirigeables. Une après l'autre, les grandes nations renoncent au plus léger que l'air. Après trente années d'efforts et de déboires, l'Angleterre, la France, l'Italie, les Etats-Unis amandonnent la partie. Seule l'Allemagne insiste. Mais à quel prix !



Dans l'énumération des catastrophes, j'ai à dessein négligé les zeppelins, car les zeppelins ont une destinée à part.

Le vieux comte Zeppelin, compagnon de Bismarck, est un des hommes qui ont fait la grandeur de l'Allemagne. Il a eu du génie, un caractère, une ténacité indomptables. C'est un grand inventeur, un prodigieux ingénieur. Hélas ! Il est écrit que tout ce qu'il a touché, tout ce qui porte la marque de son nom est frappé de mort. C'est affreux, c'est inhumain, c'est injuste, c'est un fait.

Les zeppelins sont maudits. Aucun des dirigeables construits par la firme Zeppelin n'est mort de vieillesse, n'a été mis à la retraite, à la ferraille, ne s'est rouillé, doucement au fond d'un hangar. Tous les zeppelins, tous, exactement tous ont eu une fin tragique. Il n'en reste qu'un, toujours en service, le *Graf-Zeppelin*. Puisse-t-il faire mentir le sortilège !

J'ai signalé le zeppelin numéro 1 qui se brisa en 1905. Le *German-L-1* fit treize morts en 1913.

Vint la guerre. L'Allemagne crut que ses dirigeables lui assureraient la suprématie des airs. Elle en construisit d'une manière forcenée. Mais les canons et les chasseurs alliés trouvaient là des cibles trop faciles. Les tempêtes faisaient le reste. On se souvient de ce raid sur Londres exécuté par douze zeppelins. Aucun ne regagna sa base de départ. En

tout, pendant la guerre, l'Allemagne perdit cinquante-sept dirigeables.

A l'armistice il en restait trois.

Ils furent remis aux vainqueurs.

L'un d'entre eux, donné aux Américains et rebaptisé *C-S* sombra sur les côtes du Pacifique, dès 1919 et fit soixante-quinze morts.

Les deux autres allèrent à la France. Le *Méditerranée* fut détruit presque tout de suite. L'autre, le *Dixmude* alla jusqu'en 1923. Puis un jour, foudroyé en plein ciel, il disparut en Méditerranée avec les cinquante-quatre hommes de son équipage.

Par une sorte de grandiose symbole la mer ne rendit qu'un seul corps, celui du commandant Du Plessis de Grenadant.

C'en était fini des zeppelins du vieux comte. Mais l'Allemagne se relevait des ruines de la défaite. Elle construisit deux grands dirigeables pacifiques, le *Graf-Zeppelin* et le *Hindenburg*. Elle avait trouvé un navigateur génial, le docteur Eckener. C'est lui qui réussit le prodige de protéger à chaque voyage ses aéronefs de la tempête.

Ce furent les voyages, les services réguliers d'Amérique du Sud, puis d'Amérique du Nord.

Mais Eckener eut des difficultés avec son chef, Hitler. Il refusa que le nouveau zeppelin s'appelât *Hitler*. Il fut disgracié. Par ailleurs l'Allemagne, pauvre, ne peut plus payer le gaz hélium, le gaz ininflammable qui coûte trop cher. Depuis quelques mois on gonflait l'*Hindenburg* à l'hydrogène, économique mais inflammable.

Et le rêve du vieux comte Zeppelin est ruiné.

La mise en page de ce numéro est de J. G. SÉRUZIER.



N° 446 - Jeudi 13 Mai 1937 - 1 fr. 50

# DETECTIVE

Directeur  
Marius LARIQUE



## EGENDER SAUVE SA TÊTE

DANS LE DOUTE, LE JURY POPULAIRE RÉSERVE  
LE SORT DE L'ASSASSIN PRÉSUMÉ DE Mme ARBEL

Lire, pages 2 et 3, le compte rendu des audiences  
dramatiques du procès de Nice, par Pierre ROCHER